



Réjean Tremblay > Facile, le job d'entraîneur-chef?

Cahier Sports, page 5



Glamour et élégance pour Noël

Cahier Actuel, page B1



Une soirée qui n'a pas de prix

Cahier Arts + Spectacles, page C1

Les Dangereux

cyberpresse.ca

MONTRÉAL

MARDI 3 DÉCEMBRE 2002

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

119^e ANNÉE > NO 45 > 72 PAGES > 6 CAHIERS

65 ¢ TAXES EN SUS

EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70 ¢

FLORIDE 1,75 \$ U.S.

> 138 postes sur 1600 sont abolis

> Coup de balai dans les filiales et les bureaux étrangers

> Un immeuble en construction déjà trop grand

Rousseau élague la Caisse

HÉLÈNE BARIL

Ce n'est pas avec un balai, mais à l'aide d'un pic de démolisseur que le président de la Caisse de dépôt, Henri-Paul Rousseau, s'est attaqué à la réorganisation de l'entreprise qu'il dirige depuis trois mois. M. Rousseau a annoncé hier le départ de 19 dirigeants de la Caisse, l'abolition de 138 postes, la réduction de 11 à trois du nombre de bureaux à l'étranger et la disparition des filiales controversées comme Montréal Mode International.

« Nous allons faire moins de choses, mais nous allons tenter de les faire mieux », a expliqué hier Henri-Paul Rousseau lors d'une conférence de presse qu'il avait convoquée pour faire un « rapport d'étape » sur les changements à la Caisse de dépôt.

Pour un rapport d'étape, c'en est tout un. Le nouveau président n'a rien gardé de la structure mise en place par son prédécesseur Jean-Claude Scraire au cours des sept années qu'il a passées aux commandes de l'organisation.

Cinq des filiales de l'entreprise disparaissent, (Montréal Mode International, Expordev, CDP Capital International, Accès Capital et Services financiers), et huit des 11 bureaux à l'étranger fermeront leurs portes (Varsovie, Bruxelles, Budapest, Tokyo, Bangkok, Séoul, Casablanca et Mexico). Au total, 138 postes sont abolis sur les 1600 que compte la Caisse de dépôt.

Dix-neuf dirigeants ont été invités à partir, dont ceux qui portent la responsabilité des problèmes actuels de la Caisse. Ainsi, les artisans de la transaction conclue avec Quebecor pour l'achat de Vidéotron, Pierre Bélanger et Jean-Guy Talbot, ont été remerciés.

Le président de CDP Capital Placements privés, Claude Séguin, partira lui aussi. M. Séguin était responsable de l'investissement de la Caisse dans Quebecor Média.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

« Faire moins pour faire mieux »

— HENRI-PAUL ROUSSEAU

> Le coût du siège de la CDP passe de 102 à 362 millions

page A3

> La poursuite du rendement aura priorité absolue

> Les actions de Quebecor Média sont toujours à vendre

page D1

> Montréal Mode, l'erreur stratégique de Jean-Claude Scraire

page D3

Voir CAISSE en A2

MON CLIN D'OEIL

STÉPHANE LAPORTE

Bernard Landry veut relancer l'enthousiasme sur la souveraineté. Youppi se cherche justement du travail!



AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles C1-C8

- télévision C2

Bandes dessinées E2

Bridge E6

Décès E7

Éditorial A14

Êtes-vous observateur? E4

Feuilleton E2

Forum A13, A15

Horoscope E6

La Presse Affaires D1-D15

Loteries A2, A8

Monde A10-A12

Mots croisés E2, S12

Mot mystère E2

Petites annonces E4

- immobilier E4

- marchandises E4, E5

- emploi E5

- automobile E5, E6

- affaires D2

Politique A6, A7

MÉTÉO

Voir S16

Passages nuageux

Maximum -11 > minimum -12

1

3

4

6

6 21924 98765 1

Les signes de coopération de l'Irak ne sont pas encourageants, selon Bush

JOONEED KHAN

LE PRÉSIDENT de l'Irak, Saddam Hussein, mentira s'il affirme le 8 décembre qu'il ne possède pas d'armes de destruction massive, a affirmé hier le porte-parole de la Maison-Blanche, en indiquant que les États-Unis avaient la preuve du contraire.

Cette prise de position officielle semble préjuger des résultats de la mission d'inspection de l'ONU en Irak, dont elle rend la tâche à tout le moins plus ardue d'ici l'échéance de dimanche.

« Le 8 décembre marque le début du processus de vérification qui permettra d'établir si Saddam Hussein dit réellement la vérité et s'il a vraiment désarmé », a déclaré Ari Fleischer.

Le porte-parole a ajouté: « Si Saddam Hussein indique qu'il a

des armes de destruction massive en violation des résolutions de l'ONU, nous saurons qu'une fois encore il a trompé le monde. S'il dit qu'il n'en a pas, nous verrons s'il dit quelque chose que nous pensons être en mesure de démentir. »

Le président George W. Bush a par ailleurs affirmé que les signes donnés jusqu'ici par l'Irak sur sa volonté de désarmer n'étaient « pas encourageants ».

Les inspecteurs de l'ONU ont enregistré hier un premier incident en Irak: des équipements répertoriés par la Commission spéciale de

l'ONU (UNSCOM), ancien organisme chargé de désarmer l'Irak, étaient portés manquants sur un site inspecté.

L'équipe d'experts a passé six heures sur ce site d'Al-Waziriya à Bagdad, impliqué avant 1991 dans le développement de missiles Al-Hussein d'une portée de 650 km, désormais prohibés. Les Irakiens ont dit qu'une partie a été détruite dans le bombardement du site en 1998 et que l'autre partie avait été transférée.

Washington a minimisé deux autres « incidents » car, a déclaré le secrétariat d'État, ce n'étaient pas de véritables inspections, supposées se faire sans que les autorités irakiennes soient au courant. Les inspecteurs de l'ONU voulaient seulement retrouver ou remplacer des équipements, selon lui.

cyberpresse.ca Pour tout savoir sur les premiers incidents lors des inspections

en Irak: www.cyberpresse.ca/irak

Voir BUSH en A2



CLAUDE PICHER

Le Waterloo de la Caisse de dépôt

Le nouveau président de la Caisse de dépôt et placement, Henri-Paul Rousseau, a une solide réputation de gestionnaire intègre, compétent et efficace. Il aura grandement besoin de toutes ces qualités pour surmonter la pire crise jamais survenue dans l'histoire de l'organisme.

Jadis objet de fierté, voire un des symboles sacrés de la réussite économique et financière des Québécois, la Caisse marque tristement son 35^e anniversaire au milieu des démissions, scandales, décisions catastrophiques et mauvais résultats financiers. Pour parer au plus urgent, M. Rousseau a annoncé hier une sévère cure d'amaigrissement et un grand coup de balai à la haute direction, mais la Caisse est encore loin de voir la fin du tunnel.

Elle n'a jamais réussi à justifier le pire placement de son histoire, le désastreux investissement de 1,8 milliard dans Quebecor Média, qui ne vaut plus qu'une fraction de sa valeur initiale.

L'an dernier, l'organisme chargé de faire fructifier l'argent des futurs retraités québécois a vu son actif fondre de trois milliards de dollars. Certes, la plupart des grands portefeuilles nord-américains ont également reculé en cette année catastrophe sur les marchés boursiers.

Voir WATERLOO en A2

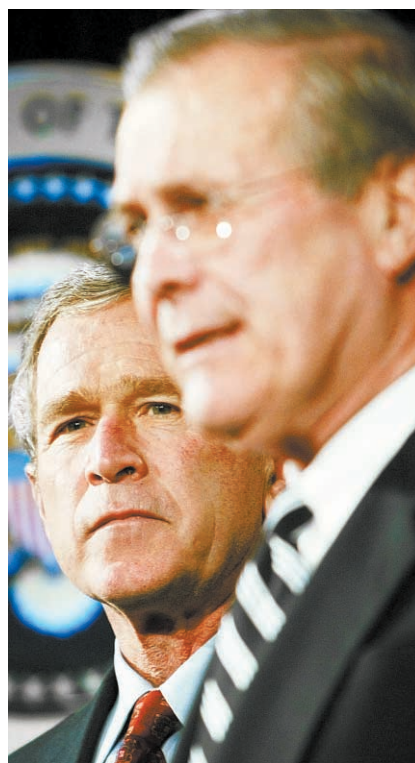


PHOTO AP

Accompagné du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, c'est un George W. Bush visiblement satisfait qui a paraphé hier un budget du Pentagone de 355,5 milliards.



Installation gratuite

jusqu'au 15 décembre

Détails en magasin

www.bell.ca

allez-y



DEMAIN DANS LA PRESSE



Week-end à Trois-Pistoles

De passage à Trois-Pistoles à l'occasion de son salon du livre, Nathalie Petrowski a rencontré Victor-Lévy Beaulieu. Installé à Trois-Pistoles depuis 20 ans, le romancier est de toutes les activités culturelles du coin. Et il trouve le temps d'écrire son prochain téléroman, *Le Bleu du ciel*.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



- > Participez à une dégustation virtuelle avec le sommelier François Chartier, à midi cyberpresse.ca/clavardage
- > Les inspecteurs de l'ONU poursuivent les vérifications cyberpresse.ca/irak
- > Suivez en direct toutes les rencontres de la LNH cyberpresse.ca/lnh

POUR NOUS JOINDRE | La Presse

La Presse / cyberpresse.ca, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9	
TÉLÉPHONE	
RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
	(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTERIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 1-6-3 > À quatre chiffres : 2-1-5-8

SUITES DE LA UNE

CAISSE

Suite de la page A1

Il a mis la Caisse dans l'embaras pour avoir bénéficié gratuitement des services d'une architecte employée de la Caisse pour la luxueuse résidence qu'il s'est fait construire à Westmount. M. Séguin avait un contrat de cinq ans avec la Caisse, mais il partira avec une indemnité équivalant à neuf mois et demi de salaire seulement, a précisé Henri-Paul Rousseau.

Pierre Lussier, responsable de la répartition de l'actif, qui a notamment décidé de racheter des actions de Nortel plutôt que de tout vendre, part lui aussi.

Le vice-président aux relations institutionnelles, Philippe Gabelier, qui était responsable du dossier du nouvel édifice de la Caisse au centre-ville de Montréal, paie pour les dérapages survenus dans cette affaire. Le coût de l'édifice a augmenté en cours de route, a reconnu hier Henri-Paul Rousseau, mais le problème est surtout que la Caisse l'a présenté à l'origine comme un projet de 102,5 millions alors que tout le monde à l'interne savait qu'il coûterait au moins 246 millions. « Il y a eu confusion et la Caisse doit en tirer des leçons », a dit le président, qui a annoncé du même souffle une restructuration à venir du service des communications.

Le coût du projet tel qu'annoncé en grande pompe en juin 2000 ne comprenait « ni le coût des terrains, ni l'aménagement des locaux, ni le financement, ni l'architecture, ni l'ingénierie, ni la gérance de projet, ni les permis, ni les frais juridiques, ni les contingences », a dit M. Rousseau. « On vous a induits en erreur et je ne sais pas pourquoi. Pour l'avenir, lorsqu'un chiffre vous sera donné, on va mourir avec », a soutenu M. Rousseau.

L'édifice coûtera finalement 362 millions, et M. Rousseau trouve que c'est trop. « Moi, j'ai des goûts un peu plus modestes, pour différentes raisons, j'ai été élevé comme ça, mes antécédents sont comme ça et un dollar c'est un dollar. » Après avoir vainement tenté de réduire le coût de l'immeuble, M. Rousseau a décidé d'en louer une partie pour économiser un peu.

Au total, le recentrage des activités de la Caisse de dépôt coûtera 10 millions de dollars, mais il permettra à l'organisation d'économiser 22 millions par année. Henri-Paul



PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Henri-Paul Rousseau en conférence de presse hier: « On vous a induits en erreur et je ne sais pas pourquoi. »

Rousseau refuse de blâmer la gestion de son prédécesseur. Les initiatives prises par Jean-Claude Scraire « pouvaient être considérées légitimes » au moment où elles ont été prises, a-t-il dit.

Pour sa part, il a constaté à son arrivée à la Caisse « un certain éparpillement » dans des activités qui ne correspondent pas à sa mission première. Avec sa nouvelle structure, la Caisse sera en meilleure posture pour améliorer sa performance, a-t-il assuré.

Les bureaux de Paris, Hong Kong et Los Angeles seront maintenus. Pour le reste, le président estime qu'avec les moyens modernes de communications, tout peut se faire à partir de Montréal.

Le groupe immobilier de la Caisse, qui emploie 600 personnes, est épargné par la restructuration annoncée hier. M. Rousseau a précisé que sa priorité est de terminer l'intégration des sociétés acquises récemment.

Le nouveau président de la Caisse veut aussi continuer d'offrir des services de gestion de fonds à de nouvelles clientèles. L'équipe chargée de la prospection de nouveaux clients sera toutefois intégrée à CDP Capital Marchés mondiaux, qui regroupera aussi les investissements dans les petites capitalisations. Cette filiale hérite également de la tâche de développer des produits d'investissements pour aider les déposants à mieux protéger la valeur de leur capital.

WATERLOO

Suite de la page A1

Mais les pertes de la Caisse, avec un rendement négatif de 5 %, sont deux fois plus élevées que celles de l'autre grande caisse de retraite au Canada, Teachers (la caisse des enseignants de l'Ontario), dont le rendement négatif se situe à 2,3 %.

Et pour couronner le tout, la Caisse fait l'objet d'une enquête de la vérificatrice générale, au sujet des coûts de construction de ses nouveaux bureaux.

En ce qui concerne l'opinion publique, il n'est pas exagéré de dire que l'organisme, longtemps considéré comme le vaisseau amiral de la haute finance québécoise, a rencontré son Waterloo.

Comment a-t-on pu en arriver là?

Les débuts de la Caisse sont relativement modestes. Dans les années 60, le Canada met sur pied un régime public, universel et obligatoire de retraite. Les cotisations des travailleurs seront investies dans une caisse qui achètera des obligations gouvernementales. Au Québec, le gouvernement de Jean Lesage crée le Régime des rentes, en tous points semblable au régime fédéral (les deux sont d'ailleurs transférables entre eux). Les cotisations des Québécois, au lieu de s'envoler vers Ottawa, seront déposées dans la Caisse de dépôt, qui obtient le double mandat de faire fructifier ces épargnes et de servir de levier de développement économique du Québec.

En 1973, un nouvel acteur entre en scène: le RREGOP, c'est-à-dire la caisse de retraite des employés de l'État. Ses dépôts sont tellement importants qu'ils finiront par dépasser ceux du Régime des rentes, en 1995. Aujourd'hui, les dépôts du RREGOP représentent plus de 35 % de l'avoir des déposants, contre 21 % pour la RRQ. Le « bas de laine des Québécois », dans les faits, est devenu le bas de laine des fonctionnaires.

Le reste de l'avoir provient d'autres organismes comme la Commission de la construction, la CSST, la Société d'assurance automobile.

Entre-temps, dans les années 80, sous l'impulsion de Jean Campeau, la Caisse prend un virage important. Jusque-là massivement concentré dans le marché obligataire, l'organisme va s'intéresser de plus en plus activement au marché boursier. Cela lui permettra d'enregistrer des rendements supérieurs à

ceux qu'obtient le régime fédéral et ses placements dans les obligations du gouvernement.

C'est à cette époque que la Caisse, autre virage capital, cesse d'être un investisseur passif pour intervenir directement dans les affaires des sociétés où elle détient des participations importantes. Ses dirigeants commencent à jouer les stratèges, pas toujours avec bonheur. C'est la Caisse qui impose Pierre Lortie à la direction de Provigo, contre la volonté du président sortant, Antoine Turmel; l'ambitieux programme de diversification entrepris par M. Lortie finira par coûter très cher à Provigo. C'est la Caisse qui bloque le projet de Power d'unir la Consolidated Bathurst et Domtar pour créer une multinationale québécoise du papier. C'est la Caisse qui propulse un obscur homme d'affaires à la tête de l'empire Steinberg, pour empêcher l'ontarien Loblaw de prendre pied au Québec; on connaît la suite. La pitoyable affaire Quebecor-Vidéotron n'est que le plus récent épisode de la série.

Dans les années 90, enfin, la Caisse se lancera dans une prolifération inouïe de filiales, fonds spécialisés, bureaux à l'étranger. Uniquement en 2001, la Caisse crée 23 nouveaux portefeuilles, dont un portefeuille d'actions d'Afrique du Sud, un portefeuille de devises de marchés en émergence, un portefeuille stratégique d'obligations internationales. La Caisse étend ses tentacules jusqu'à Varsovie, Bangkok, Budapest. Il n'est pas exagéré de parler d'éparpillement.

Malgré cela, il semble pertinent de rappeler que la Caisse n'est pas si mauvaise gestionnaire qu'on pourrait le croire. Historiquement, bonnes et mauvaises années confondues, sa feuille de route se défend même plutôt bien.

Le problème, selon ce que pense manifestement M. Rousseau, est qu'elle aurait pu faire beaucoup mieux, et qu'elle ne doit surtout pas se contenter d'aussi mauvais résultats que ceux de l'an dernier.

Le nouveau président se donne un objectif limpide: « Recentrer les activités de l'organisation sur sa mission fondamentale de gestionnaire de fonds et sur la recherche de meilleurs rendements sur les avoirs ».

C'est en plein ça! Il reste maintenant à livrer la marchandise.

BUSH

Suite de la page A1

Le vice-président Dick Cheney y est allé pour sa part de son propre tour d'érou en affirmant que le président de l'Irak avait eu des liens ces 10 dernières années avec l'organisation terroriste Al- Qaeda d'Oussama ben Laden.

Lors d'un discours prononcé à Denver, au Colorado, et dont le texte a été rendu public à Washington, Cheney a affirmé à propos de Saddam Hussein que « son régime a eu des contacts à haut niveau ces 10 dernières années avec Al-Qaeda et a aidé à l'entraînement de terroristes d'Al-Qaeda ».

Disant citer des propos tenus par le président Bush, Cheney a déclaré que « l'Irak pouvait décider à n'importe quel moment de fournir des armes biologiques ou chimiques à un groupe terroriste ou à des terroristes isolés ».

« C'est pour cela que la guerre au terrorisme ne sera pas gagnée tant que l'Irak ne sera pas, de manière vérifiable et totale, privé de ses armes de destruction massive », a-t-il dit.

« Jusqu'ici, les signes ne sont pas encourageants. Le régime qui a tiré sur des pilotes américains et birmans ne prend pas la voie du respect » des résolutions de

l'ONU qui lui enjoignent de désarmer, a affirmé M. Bush hier dans un discours au Pentagone pour la signature de la Loi de programmation militaire 2003.

« Un régime qui envoie des lettres remplies de protestations et de faussetés ne prend pas le chemin du respect » des décisions de l'ONU, a ajouté le président des États-Unis.

L'Irak ayant admis avoir voulu importer des tubes d'aluminium « pour des armes conventionnelles », la Maison-Blanche a accusé Bagdad de mentir et de vouloir fabriquer des armes nucléaires.

Faisant sa part, Londres a publié hier un rapport dénonçant « la torture systématique » des opposants politiques en Irak par le régime « sans pitié » de Saddam Hussein.

Dans son deuxième réquisitoire contre Saddam Hussein en deux mois, la Grande-Bretagne dénonce les conditions de détention « inhumaines et dégradantes » des détenus politiques, ainsi que les exécutions sommaires sans jugement. « Saddam Hussein s'est montré sans pitié pour les opposants depuis son arrivée au pouvoir en 1979 » et il a manifesté un cruel mépris de la vie humaine, dit le document.

L'organisation Amnistie internationale a vite condamné l'initiative britannique, dénoncée comme « une attention sélective aux droits de l'homme qui n'est pas autre chose qu'une manipulation froide et calculée du travail des militants des droits de l'homme ».

« N'oublions pas que les mêmes gouvernements ont fermé les yeux sur les rapports d'Amnistie portant sur les violations massives des droits de l'homme en Irak avant la guerre du Golfe », a souligné Irene Khan, secrétaire générale de AI.

L'Irak a condamné hier un raid américano-britannique qui a, selon Bagdad, fait quatre morts dimanche, et appelé le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à faire cesser ces bombardements de son territoire. Il a affirmé que les « raids quotidiens visent à détruire l'infrastructure économique et pétrolière d'Irak, et ses dépôts d'armements ».

À Pékin, les présidents de la Chine Jiang Zemin et de la Russie Vladimir Poutine ont signé hier une déclaration réaffirmant leur volonté de lutter pour une solution politique en Irak, en soulignant le rôle fondamental des résolutions de l'ONU sur le sujet.

LE CHOIX DE JAMES BOND

SEAMASTER

Bond. James Bond. Prononcés avec panache par l'agent secret préféré du public mondial, ces mots constituent sans doute une des répliques les plus connues de l'histoire du cinéma. Entretenant avec l'agent secret 007 des liens aussi anciens qu'indispensables à sa survie, Omega est fière d'être une fois encore le choix de James Bond dans «Meurs Un Autre Jour».

OMEGA

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

3013950

Coup de balai à la Caisse de dépôt > la saga du bureau de Montréal

«Le chiffre de 102,5 millions annoncé en juin 2000 était une donnée incomplète et on doit constater que de l'utiliser ainsi pour parler des coûts du projet a été un geste imprudent. Il y a eu de la confusion et la Caisse doit en tirer des leçons.»

- Henri-Paul Rousseau, président de la Caisse

Les faits saillants > la flambée des coûts: de 102 à 362 millions

Juin 2000

La Caisse de dépôt annonce que son projet de bureau d'affaires à Montréal – appelé Centre CDP Capital – coûtera **102,5 millions**.

Décembre 2000

Jean-Claude Scraire, alors président de la Caisse, précise que le déménagement du siège social dans l'édifice Price à Québec et le Centre CDP Capital coûteront plus de **125 millions**.

Avril 2001

Le conseil d'administration de la Caisse révisé le budget du bureau de Montréal à **283 millions**, en comptant un agrandissement, mais sans compter le stationnement et d'autres frais.

21 novembre 2002

Malgré cette décision du conseil, la direction des communications de la Caisse évoque un prix global de **160 millions**.

22 novembre 2002

La Presse révèle que les coûts sont passés à plus de **300 millions**.

2 décembre 2002

Le nouveau président de la Caisse, Henri-Paul Rousseau, révèle que l'ensemble du projet (en incluant le stationnement et les agrandissements) s'élèvera à environ **362 millions**.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Le siège de la Caisse coûtera 362 millions

Le grand patron, Henri-Paul Rousseau, confirme que les vrais chiffres n'avaient pas été donnés jusqu'à maintenant, ce qui lui apparaît hautement répréhensible

ANDRÉ NOËL

L'INVESTISSEMENT de la Caisse de dépôt et placement du Québec dans son prestigieux complexe du Quartier international de Montréal s'élève désormais à 362 millions de dollars, alors que le prix annoncé au départ était de 102 millions, a reconnu hier le président de la Caisse, Henri-Paul Rousseau.

Dans une déclaration qui avait toutes les allures d'un blâme sévère à l'endroit de son prédécesseur, Jean-Claude Scraire, M. Rousseau a dit que les vrais chiffres n'avaient pas été donnés jusqu'à maintenant, ce qui lui apparaît hautement répréhensible.

«La CDP a fait état, en juin 2000, d'un chiffre de 102,5 millions dans un communiqué marquant l'annonce du projet. Il y a eu de la confusion et la Caisse doit en tirer des leçons. Ce chiffre était une donnée incomplète : on doit constater que de l'utiliser ainsi pour parler des coûts du projet a été un geste imprudent.»

Ce paramètre incluait seulement le coût de construction direct, en excluant le coût des terrains, l'aménagement des locaux, le financement, l'architecture, l'ingénierie, la gérance de projet, les permis, les frais juridiques, etc.

Les Québécois auraient-ils dès le départ refusé que la Caisse investisse plus de 300 millions d'épargnes collectives dans cette aventure ? Lorsque La Presse a révélé les vrais coûts, le 22 novembre, le premier ministre Bernard Landry a fait le rapprochement avec le Stade olympique — ce monument au gas-

pillage de fonds publics —, et ordonné une enquête du Vérificateur général.

Curieusement, la veille de notre reportage, la direction des communications de la Caisse évoquait un coût global de 160 millions. Hier, M. Rousseau a annoncé le départ du grand responsable des communications, Philippe Gabelier, et la réorganisation de ce service.

«Pour l'avenir, a-t-il ajouté, lorsqu'un chiffre vous sera donné, on va mourir avec ! a-t-il lancé. J'ai dirigé la Banque Laurentienne un certain nombre d'années et laissez-moi vous dire que lorsqu'un chiffre sort de la banque, des étapes sont respectées pour s'assurer qu'il correspond à la réalité. On vous a induit en erreur dans le cas de l'édifice de la Caisse.»

M. Rousseau ne croit pas qu'il y ait eu beaucoup de dépassements de coûts. Cependant, il se pose des questions sur les choix qui ont été faits. Avec un coût de construction de plus de 500 \$ par pied carré «utile», le palais de verre de la Caisse coûte au moins deux fois plus cher que l'immeuble le plus luxueux de Montréal, IBM-Marathon.

«Le taux d'efficacité, c'est-à-dire le ratio des espaces communs par rapport aux espaces utiles, est différent des autres édifices, a dit M. Rousseau. Par exemple, il y a un atrium très grand. C'est très beau, sauf que ça augmente le coût, et personne ne va vivre dans l'atrium.»

«Est-ce que tout ça coûte trop cher ? Ce que je peux vous dire, c'est que, moi, j'ai des

goûts un peu plus modestes. J'ai été élevé comme ça : un dollar, c'est un dollar. Donc, quand je suis rentré là, mon premier réflexe, ça a été de dire : qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça coûte moins cher ? »

Il était trop tard pour réduire les coûts. La solution trouvée par M. Rousseau : louer des espaces, notamment l'immeuble Herald (adjacent à l'immeuble principal). Une partie de l'édifice neuf sera occupé par 150 employés de la firme CGI, qui gère les services informatiques de la Caisse. Malgré cette mesure, cet édifice reste trop grand : il a été conçu pour 1900 bureaux et postes de travail, alors que la Caisse et ses filiales comptent seulement 1600 employés à Montréal.

Voici la ventilation des coûts :
> en septembre 2000, le conseil d'administration de la Caisse a approuvé des dépenses de 246 millions pour l'immeuble principal, dont la superficie était alors estimée à 561 000 pieds carrés ;
> en avril 2001, le conseil a approuvé l'agrandissement et l'intégration de l'immeuble Herald. La superficie totale est passée à 687 000 pieds carrés. Le budget a été révisé à 283 millions.
> à cela s'ajoutent d'autres dépenses pour le stationnement (36 millions), l'acquisition et la transformation de l'ancien édifice de la Banque du Canada en hôtel (38,3 millions) et de l'édifice Meco (4,6 millions). En incluant ces dépenses, le total du projet s'élève à 362 millions.

Mutisme au gouvernement; satisfaction de l'opposition

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Landry n'a pas voulu commenter, hier, le coup de gouvernement donné à la Caisse de dépôt par le nouveau président Henri-Paul Rousseau. Mais du côté du PLQ et de l'ADQ, on soutenait avoir longtemps attendu ce geste de transparence.

«Le chat sort du sac ; cela fait des années qu'on dit que la Caisse n'avait pas les retombées extraordinaires dont tout le monde parlait», a déclaré Monique Jérôme-Forget, la critique libérale des Finances. Elle soutient depuis des années que le «bas de laine des Québécois» ne vaut que 85 milliards de dollars et non les 133 milliards déclarés par la Caisse. «Et maintenant je ne suis même plus sûre de ces 85 milliards à cause de l'immobilier», a-t-elle noté hier.

Selon elle, «la Caisse tirait dans toutes les directions ; il y avait un goût de grandeur dans la culture de l'entreprise qui ne reflétait pas du tout sa mission». Henri-Paul Rousseau «ne doit pas croire un instant que ce qu'il a fait est suffisant. C'est un homme de décision, mais rappelons-nous qu'au début, il ne voulait rien dire avant le mois de mars», a souligné la députée libérale.

Elle a fait observer que si on comprend que la Caisse offre de gérer d'autres fonds à Tokyo, on peut se demander si elle ne serait pas en conflit d'intérêts. On peut aussi remettre en question la décision de la Caisse de se lancer dans l'hôtellerie, «il y a des compagnies privées qui font cela».

Quant au bureau principal de la Caisse, M^{me} Jérôme-Forget a déploré le luxe inouï qu'on a voulu donner à l'édifice. «Des salles de conférence suspendues dans les airs, je comprend que la Caisse veuille impressionner les gens, mais cela dépasse l'entendement, de telles choses», a-t-elle lancé.

Selon elle, il ne fait pas de doute que le premier vice-président, Claude Séguin, voit son poste disparaître à la suite de son geste controversé d'utiliser pour ses besoins personnels une architecte de la Caisse. «C'est clair qu'il a manqué de jugement. Quand on se fait construire une maison d'un million, on ne lésine pas sur les factures d'architecte.»

La ministre responsable de la Caisse, Pauline Marois, se refusait, hier, à tout commentaire. Elle pourrait cependant réagir aujourd'hui.

Marie Grégoire, critique aux finances de l'ADQ, espère que M. Rousseau est sérieux quand il promet de «faire mieux avec moins ; on espère que ce sera son nouveau leitmotiv». L'ADQ avait applaudi quand M. Rousseau était arrivé aux commandes de la CDP.




ROLEX
Lady-Datejust et Datejust
Acier et or jaune 18 carats.


CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

VENTE ET SERVICE TECHNIQUE

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve

~ (5 1 4) 8 4 5 - 4 6 5 1 ~

3096767A

| PORTRAIT |

Claude Séguin, victime de la loi de la gravité

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Il était le chouchou des premiers ministres libéral comme péquiste, Jacques Parizeau le voyait dans sa soupe et Robert Bourassa ne jurait que par lui.

Claude Séguin, le président de CDP Capital dont le départ imminent a été annoncé hier, est un gestionnaire au parcours étonnant. Monté vite au sommet, il quitte l'organisme par la petite porte avec neuf mois de salaire — des émoluments annuels respectables de plus de 300 000 \$ pour ce « crack » des finances âgé de 52 ans.

Son erreur fut d'utiliser les services d'une architecte rétribuée par la Caisse de dépôt et placement pour vérifier les plans de sa nouvelle maison de Westmount. Après 10 visites sur le chantier, M. Séguin envoya à Ruth Bélanger des bouteilles de porto et de champagne pour ce petit service, courant dans le secteur privé.

Quand fut découvert le pot aux roses — l'architecte révéla le manège dans une poursuite contre son ancien employeur —, M. Séguin paya bien vite les 2010,11 \$ que représentaient ces services, mais pour l'image publique de la Caisse et de son gestionnaire, les dommages étaient bien plus coûteux.

Jacques Parizeau avait entendu parler de ce fort en thème, au jugement sûr, issu de l'École des hautes études commerciales — son alma mater — et l'avait invité à faire le saut à son cabinet des Finances. Il suivit au Trésor quand « Monsieur » avait entre ses mains toutes les décisions économiques du gouvernement Lévesque.

Chose rare et qui le servit longtemps à Québec, Claude Séguin, ancien élève du Collège Saint-Paul (cégep Bois-de-Boulogne) à Montréal, avait obtenu un doctorat en administration publique à l'Université de Syracuse.

Vite, il passera comme mandarin au Trésor où il resta quelques années.

Revenu au secteur privé — à Novverco (Gaz Métropolitain) —, il reçut un coup de fil de Robert Bourassa qui l'implorait de revenir directement comme sous-ministre aux Finances, un poste très convoité par une longue liste d'apparatchiks libéraux dont se méfiait l'ancien premier ministre. Longtemps aux Finances, son jugement servit de référence ; il était de loin le mieux formé depuis longtemps pour ce poste, succédant par exemple au mandarin touche-à-tout Robert Normand.

Trajectoire peu banale, le conseiller de Jacques Parizeau devenait en 1987 le sous-ministre de Gérard D. Levesque et faisait, essentiellement en conciliabule avec M. Bourassa, les budgets du gouvernement libéral.

En 1992, Claude Séguin retourna au secteur privé, son vieil ami Alain Rhéaume lui succédant comme sous-ministre. On le retrouve aux côtés de Charles Sirois, comme vice-président finances de Téléglob. L'audace du magnat des télécommunications le dessert souvent — il se retrouve menacé de poursuites en recours collectif aux États-Unis où des avocats tentent de monter une fronde parmi les actionnaires mécontents de Téléglob. L'achat d'Excel, un distributeur américain, se révéla vite une erreur.

Séguin quitta millionnaire Téléglob à l'hiver 1999 ; il vendit ses 28 000 actions en faisant un gain de 1,5 million de dollars. Un coup de chance car six mois plus tard, ce fut la déroute en Bourse pour la compagnie de Charles Sirois.

Puis il fut propulsé à la Caisse de dépôt et placement, où des gens haussèrent les sourcils. L'une de ses premières décisions toucha son ancien patron, Téléglob. Devenu président de CDP Participations, il était sur la courte liste pour succéder à Jean-Claude Scraire, dont le gouvernement acheta le départ en début d'année. Sabrant les anciens vice-présidents à son arrivée, Henri-Paul Rousseau conserva néanmoins M. Séguin près de lui.

Québec craint qu'Ottawa néglige le poste-frontière de Lacolle



LA PRESSE À WASHINGTON

LE GOUVERNEMENT du Québec craint que le poste-frontière de Lacolle, au sud de Montréal, soit relégué au second plan des priorités d'Ottawa et de Washington pour le déploiement de nouveaux systèmes de passage accéléré des personnes et des marchandises.

Québec entend donc insister auprès du ministre fédéral responsable de la sécurité frontalière, le vice-premier ministre et ministre des Finances, John Manley, pour qu'il aborde le sujet lors sa prochaine rencontre avec son interlocuteur américain, Tom Ridge, prévue jeudi à Washington.

M. Ridge a été nommé récemment par le président George W. Bush au poste de secrétaire du futur ministère de la Sécurité intérieure. Il recevra John Manley à Washington à quelques jours du premier anniversaire de l'entente

canado-américaine sur la « frontière intelligente », signée dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

De passage hier à Washington, la ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, a dit s'inquiéter des délais d'installation des nouveaux systèmes à Lacolle, alors qu'ils sont en place ou le seront bientôt à des postes frontaliers en Ontario et en Colombie-Britannique.

Il s'agit des systèmes automatisés de préidentification pour les usagers fréquents de la frontière, « Nexus » dans le cas des personnes et « Fast/Expres » pour les marchandises.

Selon la ministre Beaudoin, l'installation du système « Nexus », prévue avant la fin de cette année à Lacolle selon les indications d'Ottawa, serait retardée pour une période indéterminée.

Et dans le cas du système « Fast-Expres », la ministre a dit s'inquiéter que le principal poste frontalier pour les exportations québécoises vers les États-Unis ne figurerait pas sur la liste des priorités d'Ottawa d'ici la fin de 2003.

Louise Beaudoin a discuté de ces préoccupations du Québec avec l'ambassadeur du Canada à Wa-

shington, Michael Kergin, lors d'un entretien d'une trentaine de minutes hier. Mais elle a dit par la suite que l'ambassadeur n'avait pu lui fournir de réponse claire, d'où l'importance pour Québec de faire pression auprès de John Manley d'ici jeudi.

« Pour le moment, il n'apparaît pas évident que le poste frontalier de Lacolle soit parmi les priorités d'Ottawa. C'est tout un problème pour le Québec, considérant l'importance de ce poste-frontière pour notre commerce avec les États-Unis », a dit M^{me} Beaudoin.

La ministre, qui n'était pas venue à Washington depuis avril 2001, peu avant le Sommet des Amériques à Québec, a d'ailleurs été confrontée personnellement aux nouveaux impératifs de sécurité des douanes américaines depuis les événements du 11 septembre.

Dimanche soir, Louise Beaudoin est embarquée de justesse à bord de son vol direct entre Dorval et l'aéroport Reagan National, au centre-ville de Washington. Elle n'avait pas été avisée des mesures de sécurité spéciales pour cette liaison, dont la fouille de tous les bagages et le transfert vers l'avion par transbordeur sécurisé.

Louise Beaudoin plaide pour l'exception culturelle

WASHINGTON — Outre sa discussion avec l'ambassadeur du Canada à Washington, Michael Kergin, la ministre des Relations internationales du Québec, Louise Beaudoin, est surtout venue dans la capitale américaine pour présenter devant des universitaires la position du Québec au sujet de la mondialisation.

Et elle leur a dit qu'après avoir été un précurseur au Canada en faveur des accords de libre-échange, le Québec s'inquiète maintenant que les principes de spécificité culturelle et sociale soient mis au rancart lors des nouvelles négociations, tant à l'échelle mondiale avec l'OMC que pour le projet de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Selon M^{me} Beaudoin, la direction prise par ces négociations fait craindre que les politiques d'aide à la culture de Québec et d'Ottawa soient reléguées au rang des mesures protectionnistes du commerce.

Ces politiques, d'une importance singulière pour le Québec, pourraient ainsi être contestées et déclarées illégales dans le cadre de futurs accords commerciaux, s'ils voient le jour comme le veulent les États-Unis, a expliqué M^{me} Beaudoin.

« Prenez l'exemple du Cirque du Soleil, l'un des produits culturels d'origine québécoise qui sont parmi

les plus connus aux États-Unis. Or, cette grande réussite a vu le jour avec le genre d'aide gouvernementale qui pourrait devenir illégale. »

Ces propos ont fait sourciller des interlocuteurs de la ministre à Washington, même les plus familiers avec la situation du Québec en Amérique du Nord.

« Du point de vue américain, les négociateurs des accords comme la ZLEA ont besoin de partenaires bien décidés comme le Canada et le Québec. Autrement, ce sera extrêmement difficile pour Washington de convaincre des pays d'Amérique du Sud, même le Brésil, qu'ils ont intérêt à signer la ZLEA », a commenté Charles Doran, directeur des études canadiennes à l'École Paul H. Nitze d'études internationales avancées, qui est affiliée à l'Université Johns Hopkins.

Par ailleurs, on a demandé à M^{me} Beaudoin d'expliquer l'apparente « contradiction » entre la mondialisation et le projet souverainiste du Parti québécois. « La mondialisation fait en sorte qu'on a quelque chose à dire au monde, comme Québécois en Amérique du Nord, au lieu d'être représentés par un pays qui ne nous reconnaît même pas dans sa Constitution », a lancé la ministre. Les observateurs envoyés par l'ambassade du Canada ont dû apprécier... — M.V.

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Imaginez ! Tout ce que vous voulez : la meilleure garantie de l'industrie et un grand choix d'offres d'achat ou de location sur tous les modèles Chrysler PT Cruiser 2003. Mais hâtez-vous, car ces offres sont d'une durée limitée.

ACHAT

TPS PAYÉE
ET 500\$ DE RABAIS

Nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 500\$ de rabais à l'achat avant échange sur les modèles 2003.*

OU

LOCATION

PREMIER VERSEMENT
PAYÉ

sur toutes les locations** et

AUCUN DÉPÔT
DE SÉCURITÉ

Chrysler PT Cruiser 2003
Limited Edition



La meilleure protection que nous ayons jamais offerte sur tous nos véhicules 2002 et 2003. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le moteur et la transmission et assistance routière 24 heures sur 24.**

Offre exceptionnelle sur les modèles Chrysler PT Cruiser 2002 en stock : Nous payons la **TPS** pour vous et nous vous offrons **1 000 \$ de rabais** à l'achat avant échange.†

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU CHRYSLER.CA

†,* Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. † Votre concessionnaire réduira de 500 \$ le prix de vente des modèles Chrysler PT Cruiser 2003 en stock et de 1 000 \$ le prix de vente des modèles Chrysler PT Cruiser 2002 en stock, déduira toute allocation consentie aux concessionnaires, puis réduira encore le prix de 7 %. Les frais de transport, les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les taxes et les coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7 % correspondant au taux de la TPS. * DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 \$ à la location des modèles Chrysler PT Cruiser 2002 et 2003. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. Frais d'administration des concessionnaires en sus à la location. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLOMÉS
Rabais jusqu'à 1 000 \$*



| JOURNÉE D'ÉTUDE DES MÉDECINS SPÉCIALISTES |

La hache de guerre est enterrée

Avec la reprise des négociations, les moyens de pression sont suspendus

ALEXANDRE SIROIS

RÉUNIS HIER à l'occasion d'une journée d'étude afin de « dénoncer des conditions inacceptables pour leurs patients », les médecins spécialistes du Québec ont néanmoins enterré la hache de guerre et annoncé la fin de leurs moyens de pression.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Yves Dugré, a indiqué aux journalistes qu'il avait annoncé à ses membres réunis à huis clos que les moyens de pression seraient suspendus jusqu'à nouvel ordre, en raison de la reprise des négociations avec Québec.

La journée d'étude d'hier, la seconde en moins d'un mois, sera la dernière, a affirmé le Dr Dugré. Il a toutefois été averse de détails au sujet de ses espoirs quant à une résolution du conflit qui oppose la Fédération au ministère de la Santé du Québec.

« Ce serait étonnant qu'il n'y ait pas d'ouverture », s'est-il contenté de mentionner au sujet de l'attitude des négociateurs du Ministère qui rencontreront ce matin les représentants de la FMSQ pour la première fois depuis l'arrêt des négociations, il y a environ un mois.

Le Dr Dugré a estimé que, contrairement à la ronde précédente de négociations, les représentants du Ministère ne se pencheront pas uniquement sur la répartition des effectifs médicaux au Québec et accepteront de discuter du renouvellement de la convention collective des médecins. Il a dit avoir reçu l'assurance du ministre François Legault que Québec est « prêt à régler » avec les spécialistes. « Nous verrons si cette promesse sera tenue », a lancé le Dr Dugré.



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©
Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

La journée d'étude d'hier, qui a forcé le report de milliers d'actes médicaux, a été consacrée à faire l'inventaire des situations jugées par les spécialistes inacceptables pour les patients. Les résultats de ce remue-ménages seront connus ultérieurement, mais le Dr Dugré a notamment évoqué les listes d'attente trop longues, les couloirs des urgences qui accueillent des patients et le matériel médical jetable qui doit être réutilisé.

« Depuis trop longtemps, les médecins spécialistes ont été malgré eux placés dans des situations dictées par des objectifs budgétaires et non des considérations médicales, a affirmé le Dr Dugré. Les médecins spécialistes aujourd'hui refusent d'assister plus longtemps à la dégradation des conditions de pratique, au détriment (...) de la qualité à laquelle nos patients ont droit. »

Comme lors de la première journée d'étude des spécialistes qui avait eu lieu le 13 novem-



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

En journée d'étude hier, les médecins spécialistes se sont penchés sur les situations qu'ils jugent inacceptables pour les patients. Pas moins de 10 000 actes médicaux ont dû être reportés. Cidessus, une salle d'opération inoccupée de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

bre, l'événement d'hier a regroupé quelque 3000 médecins, à Montréal et à Québec. Et comme la dernière fois, le sujet de la rémunération est revenu sur le tapis. Les spécialistes souhaitent voir leurs revenus grimper de 40 %, soit d'environ 60 000 \$ par médecin.

Rapport Romanow

Interrogé au sujet des conclusions du rapport sur l'avenir des soins de santé au Canada rendu public par Roy Romanow la semaine dernière, qui souligne que les médecins sont mieux payés

au pays que presque partout ailleurs dans le monde, le Dr Dugré a répété que l'écart entre le Québec et les autres provinces est trop grand.

« On a un système de santé national, canadien, et tant que cet écart de rémunération là a un impact sur l'accessibilité aux soins, nous devons le regarder. Et c'est ce que nous demandons au gouvernement, a déclaré le Dr Dugré. Si toutefois le gouvernement du Québec disait que les médecins du Québec doivent être payés 40 % de moins, il aura à assumer la conséquence de ce geste-là. Parce que ça a un impact, de toute évidence. »

Les syndicats envient les professionnels

ANDRÉ DUCHESNE

LES SYNDICATS aimeraient bien que leurs membres bénéficient de la même latitude et de la même tolérance que celles exercées à l'endroit de certains professionnels, comme les médecins spécialistes, lorsque vient le moment de tenir des journées d'étude.

C'est ce que des leaders syndicaux ont confié à *La Presse* hier alors que les médecins spécialistes tenaient leur deuxième journée d'étude en deux semaines. Car dans le monde des salariés syndiqués, régis par le Conseil des services essentiels (CSE), une journée d'étude équivalait à un débrayage illégal, avec les conséquences que l'on sait.

« C'est clair qu'en la matière, il y a deux poids, deux mesures. Mais cela étant dit, on ne souhaite pas à personne de se retrouver pris dans la même patente de fous que nous. Il me semble que lorsqu'il y a un conflit, les gens touchés devraient avoir le droit de se réunir pour faire le point », estime le président de la FTQ, Henri Massé.

La présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), Jennie Skene, abonde dans le même sens. En 1999, les membres de son syndicat ont débrayé illégalement, ce qui s'est traduit par des amendes salées et la suspension des prélèvements automatiques des cotisations syndicales (formule Rand) jusqu'en 2005, à la suite de l'adoption de la loi 160. « Mais on ne va quand même pas aller jusqu'à dire au gouvernement de taper sur les doigts des médecins spécialistes parce qu'ils défendent leur point de vue », lance-t-elle.

La Loi sur les services essentiels s'applique uniquement aux salariés syndiqués encadrés par le Code du travail, soit les travailleurs des secteurs publics, parapublics et les fonctionnaires. Les infirmières, les enseignants, les ambulanciers font partie des groupes visés (ils ont d'ailleurs tous comparu à un moment ou un autre devant le CSE), alors que les médecins spécialistes et, plus tôt cette année, les procureurs de la Couronne, ont tenu des journées d'étude sans être ennuyés.

« Les médecins spécialistes ne sont pas concernés parce qu'ils sont considérés comme des travailleurs

autonomes », rappelle Céline Jacob, responsable des communications du Conseil des services essentiels (CSE).

Même son de cloche du côté du cabinet du ministre de la Santé François Legault. « Dans la situation actuelle, on ne peut que déplorer cette seconde journée d'étude », indique Anne Marcotte, attachée de presse du ministre.

Hier, comme dans le cas de la première journée, le débrayage des médecins spécialistes s'est traduit par le report de quelque 10 000 actes médicaux. Par contre, les spécialistes se sont tout de même assurés d'avoir des membres au travail dans les hôpitaux pour assurer les soins d'urgence.

Appel au calme du Collège des médecins

Le Collège des médecins a

quand même senti le besoin de lancer aux spécialistes un appel au calme. Dans un communiqué publié au cours de la journée, le Collège a rappelé qu'un des articles de son nouveau code de déontologie se lit comme suit : « Un médecin doit s'abstenir de participer à une action concertée de nature à mettre en danger la santé ou la sécurité d'une clientèle ou d'une population ».

Le CSE peut par contre être investi de pouvoirs particuliers, lorsqu'une loi spéciale est adoptée, par exemple. Ainsi, il était intervenu en septembre 1999 lorsque l'Assemblée nationale avait adopté la loi 72 pour forcer les pharmaciens d'établissements, qui avaient présenté leur démission en bloc, à retourner au travail.

Compte tenu de la déclaration des médecins spécialistes faite hier

selon laquelle ils ne tiendront plus de journées d'étude, aucune loi spéciale n'est envisagée pour le moment, ajoute M^{me} Marcotte.

Au cours de ses 20 années d'existence, le Conseil des services essentiels a traité 1067 avis de grève provenant de 607 syndicats et concernant 513 employeurs. Il a aussi rendu plus de 7000 décisions, portant autant sur des grèves légales que sur des débrayages et moyens de pression jugés illégaux.

Les patients durement touchés

ALEXANDRE SIROIS

COMME LORS de la première journée d'étude des médecins spécialistes tenue en novembre, le second arrêt de travail, hier, aura forcé le report de quelque 10 000 actes médicaux. Certains des patients touchés par ces ajournements devront toutefois attendre plus longtemps avant de voir leurs médecins que ceux qui s'étaient retrouvés dans la même situation en novembre.

Ainsi, à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, on rapportait hier qu'en ce qui concerne les interventions chirurgicales, la moitié des 151 rendez-vous ont été repoussés de plus de six semaines. En novembre, la majorité des rendez-vous reportés l'avaient été à l'intérieur d'un tel délai.

« Cette fois, les délais sont plus longs, non seulement à cause des congés des Fêtes, mais aussi parce que les reports causés par le premier débrayage ont rempli les agendas », a indiqué le porte-parole de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Alain Charbonneau.

Par ailleurs, la fermeture des 32 cliniques de consultations externes à l'hôpital a provoqué l'ajournement de 313 rendez-vous. Ces patients pourront toutefois avoir accès à un médecin spécialiste en six semaines ou moins.

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, « une très grande majorité » des 72 cliniques de consultations externes ne recevaient pas de patients hier. Quelque 800 rendez-vous ont été déplacés, en plus d'une centaine d'opérations.

« On vit ça un peu comme une fin de semaine. Les patients qui ont besoin d'une opération urgente ont droit au traitement », a expliqué le porte-parole du CHUM, André Ménard.

Par ailleurs, le directeur général du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet, a décidé de porter plainte au Collège des médecins contre la Fédération des médecins spécialistes du Québec, instigatrice de la journée d'étude.

L'ordre professionnel des médecins du Québec s'est dit hier à la fois « heureux » de la reprise des négociations entre le ministère de la Santé et la FMSQ et « très sensible aux moyens choisis par les médecins spécialistes pour exprimer leur exaspération », rappelant que les actions concertées pouvant mettre en danger la sécurité d'un patient sont proscrites.

« Quand je vois le Collège des médecins parler aussi peu fort quand une action concertée comme celle d'aujourd'hui a cours, je commence à me demander si ce sont des organismes professionnels qui protègent les professionnels ou qui protègent le public, a lancé le directeur général du Conseil pour la protection des malades. J'ai hâte d'être éclairé. »



LE BAS-CULOTTE DE SOIRÉE ITALIEN ULTRAFIN 4,99
ÉCONOMISEZ 30% sur un bas signé **FILODORO** en nylon-lycra 15 deniers de qualité supérieure et de texture exceptionnelle qui se distingue grâce à un bel effet subtilement lustré. Playa, terracotta, abbrozante, blu, nero. P.m.g.tg. Rég. 7.25



QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC,
MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Formidables Forfaits des Fêtes

Certificats-cadeaux à s'offrir à soi-même ou à ceux qu'on aime...

www.lapinsonniere.com

1-800-387-4431



AU DÉBUT, ON SE DISAIT :
« PAS DE QUARTIER » !
PUIS, ON A CHANGÉ D'AVIS.

Le chocolat Terry's Chocolate Orange vous est maintenant offert en délicieux quartiers emballés individuellement.
Le goût qui vaut le coup.



CHOCOLAT AROMATISÉ À L'ORANGE

Pierre-F. Côté suggère un plébiscite avec les élections

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Il serait facile de tenir un plébiscite à l'occasion d'élections générales, estime l'ex-directeur des élections du Québec, Pierre-F. Côté.

Dans un avis transmis au gouvernement québécois que la Presse Canadienne a obtenu, M. Côté explique que par un plébiscite, le gouvernement québécois pourrait profiter des élections générales pour joindre au bulletin de vote une question portant sur une politique brûlante d'actualité.

Un plébiscite ne pourrait toutefois pas porter sur le statut politique du Québec, ou sur toute question impliquant une loi fondamentale du Québec comme la Charte des droits, la Charte de la langue française ou l'approbation d'éléments constitutionnels. Ces questions sont beaucoup trop importantes et requièrent la tenue d'un référendum en bonne et due forme, estime M. Côté.

Ce dernier, qui a été directeur général des élections de 1978 à 1996, signale qu'il faudrait tout simplement un amendement à la Loi électorale actuelle pour permettre la tenue d'un plébiscite lors d'un scrutin.

Le texte de la question plébiscitaire serait établi par un décret du gouvernement. Tout parti politique autorisé pourrait prendre position sur la question plébiscitaire et encourir des dépenses pour faire valoir son point de vue pendant la campagne électorale.

Il faudrait que les partis fassent des rapports financiers distincts, à la suite de la campagne électorale, pour assurer que l'argent versé par le Directeur des élections pour le plébiscite n'a servi qu'à cette fin.

Enfin, le jour du vote, il y aurait des bulletins distincts pour le choix des députés et pour répondre à la question plébiscitaire.

« Le processus référendaire tel



Photothèque La Presse
L'ex-directeur général des élections, Pierre-F. Côté.

que prévu par la loi est lourd et fort complexe. Il rend le législateur hésitant à y recourir », estime M. Côté, qui constate que le plébiscite est un processus beaucoup moins contraignant.

Dans le cas d'un référendum, il y a formation de comités-parapluies, un long débat à l'Assemblée nationale sur le texte de la question et interdiction de le tenir concurremment à une campagne électorale.

En cas de plébiscite, toutes ces contraintes peuvent être contournées, note l'ex-directeur des élections. Autant le plébiscite que le référendum demeurent de nature consultative et n'engagent pas le gouvernement.

Enfin, M. Côté donne deux exemples de questions qui pourraient être posées lors d'un plébiscite : « Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement prenne tous les moyens à sa disposition pour obtenir un juste équilibre fiscal ? », ou encore : « Le gouvernement devrait-il prendre tous les moyens à sa disposition, y compris un déficit budgétaire, pour désengorger les urgences dans les hôpitaux ? »

310 profs étudient en Ontario afin d'enseigner au Québec

MARIE ALLARD

Plus de 300 enseignants québécois ont dû étudier en Ontario pour contourner les conditions d'embauche qui existent dans les écoles secondaires du Québec. À défaut de détenir un baccalauréat en enseignement – soit quatre années passées à étudier essentiellement la pédagogie –, ces profs ne peuvent plus, depuis 1994, obtenir de permis d'enseigner au Québec, même s'ils ont une grande connaissance de la matière à transmettre aux élèves.

C'est notamment le cas de Sylvain Gonthier, 28 ans, qui a réussi un bac et une maîtrise en histoire, en plus d'un certificat en pédagogie de l'enseignement collégial. En attendant d'obtenir un poste dans un cégep, il aurait bien aimé devenir prof de secondaire. « J'ai cependant découvert que je ne convenais pas aux critères de sélection, témoigne-t-il. Pour avoir droit d'y enseigner, je devrai m'exiler en Ontario pour un an. »

Pourquoi en Ontario ? Parce qu'après avoir complété un baccalauréat en histoire, en géographie ou en chimie — en fait, dans n'importe quelle matière enseignée au secondaire —, les candidats ontariens n'ont qu'à suivre un an de formation en pédagogie pour être sacrés profs. S'ils veulent exercer au Québec, ces nouveaux enseignants remplissent le « formulaire de demande de permis d'enseigner au Québec réservé aux titulaires d'une autorisation d'enseigner obtenue à l'extérieur du Québec », et le tour est à peu près joué.

« C'est effectivement une forme de raccourci pour devenir enseignant », dit Johanne Méthot, agente d'information au ministère de l'Éducation (MEQ). En 2001, ce sont 175 permis qui ont été délivrés à des petits malins qui avaient étudié un an dans la province voisine. Cette année, le MEQ en a accordé environ 135.

« Des Québécois viennent étudier ici constamment », corrobore François Desjardins, le directeur des programmes de formation à l'enseignement de l'Université d'Ottawa. « Les conseils scolaires



Photo DIDIER DEBUSSCHÈRE, collaboration spéciale
Sylvain Gonthier étudie cette année dans la province voisine afin de pouvoir enseigner au Québec l'an prochain.

ontariens se plaignent parfois de perdre des candidats, mais comme ils vont eux-mêmes en recruter d'autres au Québec, l'échange de professeurs est à peu près égal. »

Ce petit tour de passe-passe ne laisse toutefois pas indifférent Claude Simard, le doyen de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. « Ce trou béant dans la réglementation nous détourne du sens que l'on cherche à donner à la profession, déplore-t-il. Alors que la réforme exige que l'on développe mieux les compétences des professeurs, le programme ontarien n'offre qu'une seule année de pédagogie. »

Selon le MEQ, un an de pédagogie, ce n'est pas suffisant pour enseigner. « L'Ontario manque tellement de professeurs que cette province n'a pas le choix de procéder ainsi, explique Mme Méthot. Ici, comme le besoin est moins criant, on tient au baccalauréat de quatre ans. » Quelques passerelles existent bien entre les programmes spécialisés et le baccalauréat en enseignement, mais nul ne s'en tire sans un minimum de deux ans d'études supplémentaires, soit un de plus qu'en allant en Ontario.

Le résultat, « c'est un système à deux poids, deux mesures », constate Claude Simard. « Peut-être que de très bons candidats sont recrutés de cette façon, mais il reste que c'est inéquitable pour nos étudiants. »

« Que les règles d'accréditation dictées par le MEQ soient soutenues par la faculté des sciences de

l'éducation n'a rien de surprenant, puisqu'elles la favorisent », nuance Jacques Mathieu, doyen de la faculté des lettres de l'Université Laval. « Personnellement, je crois au contraire qu'il est exagéré de considérer qu'une personne qui détient un baccalauréat, une maîtrise et un certificat en pédagogie ne puisse pas enseigner. Privilégier la didactique et la gestion de classe au détriment de la connaissance d'une matière me semble erroné. Veut-on du contenant, ou du contenu ? »

À l'heure actuelle, Einstein lui-même ne pourrait être embauché comme prof de physique au secondaire, ajoute Sylvain Gonthier. À moins d'être particulièrement chanceux... « Une conjoncture favorable — manque d'enseignants en chimie, en physique et en mathématiques — a permis à des enseignants en sciences d'être embauchés ces dernières années, bien qu'ils n'aient pas fait de bac en éducation », dit M. Gonthier.

« C'est vrai, convient Johanne Méthot. Les commissions scolaires peuvent embaucher ces gens à la leçon, donc sans leur octroyer de contrat, ou alors en prouvant qu'aucune personne légalement qualifiée n'est disponible pour occuper le poste. Elles remplissent alors un formulaire de tolérance d'engagement, et le MEQ peut y consentir pour une année non renouvelable. » Cent-quinze « tolérances d'engagement » ont été accordées en 2001, et 175 en 2002. Malheureusement pour Sylvain Gonthier, il ne semble toutefois pas y avoir de pénurie de profs d'histoire...

Enquête sur des fonctionnaires réclamée

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — L'Action démocratique demande au Directeur général des élections d'enquêter pour déterminer si le gouvernement du Parti québécois a utilisé des « membres du personnel de la Fonction publique québécoise à des fins partisans ».

Dans une lettre de cinq pages, l'ADQ a soumis hier à l'étude du DGE une série de déclarations et d'événements qui démontrent, selon le parti de Mario Dumont, que le gouvernement péquiste a contrevenu à des principes fondamentaux, dont l'impartialité de la fonction publique, en demandant à des fonctionnaires de faire des études sur le programme de l'ADQ.

« On aimerait que le DGE précise la frontière entre les demandes de type administratif et de type partisan, explique le président de l'ADQ, Guy Laforest. Nous, on pense que c'est aux bénévoles et aux permanents d'un parti politique à faire le travail partisan. »

L'ADQ souhaite également que toute la lumière soit faite sur ce qui se passe dans les ministères à propos du programme adéquiste. Ce parti estime qu'utiliser « les ressources étatiques afin de dénigrer le programme politique d'un autre

parti » confère au gouvernement un avantage que les partis d'opposition n'ont pas. « Comme ils se vantent que cela a été fait dans trois ministères, on demande au DGE de faire enquête pour voir si c'est une pratique systématique », ajoute M. Laforest.

Répondant à des questions de Mario Dumont jeudi dernier à l'Assemblée nationale, le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, avait été cinglant en défendant les fonctionnaires. « Si, après examen, il s'avère que les propositions de l'Action démocratique sont néfastes et rétrogrades, c'est elle qui a un problème, pas la fonction publique », a tranché M. Facal.

La veille, le premier ministre Landry avait ouvert le bal en soutenant que son gouvernement continuait de faire appel aux fonctionnaires pour produire des « rapports conformes aux faits et à la vérité ». « Que des propositions rétrogrades qui feraient un tort considérable aux classes moyennes et aux travailleurs du Québec soient mises de l'avant, nous serons là pour les contrer avec tous les moyens intellectuels disponibles », avait dit M. Landry.

L'ADQ prétend qu'il est problématique de demander à des fonctionnaires, déjà opposés à la vo-

lonté adéquate de réduire l'appareil d'État, d'enquêter sur le programme de l'ADQ. Ce n'est évidemment pas l'avis du président du SPGQ, Renald Desharnais, qui affirme que ses membres font un travail non partisan.

SUBARU

Sécurité et Traction EXTRÊMES !

2003 FORESTER X*

0\$^{dépôt de sécurité} 345\$^{* /mois}

Traction intégrale à prise constante

- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Coussins gonflables avant (SRS) et latéraux
- Lecteur CD au tableau de bord
- Verrouillage des portes et lève-glaces électriques
- Régulateur de vitesse et **PLUS ENCORE...**

OFFRE EXTRÊME**

28,730\$

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

Financement disponible à partir de

2,8 %

NOUVEAU!
Informez-vous du
PLAN DE PROTECTION SUBARU

www.subaru.ca

* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Comptant 2.995\$ ou échange équivalent. 20 000 km par année - 0,8¢ du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. ** Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, et taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Sujet à l'approbation de crédit. Pour plus d'informations, voyez votre concessionnaire Subaru.

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU GRAND MONTRÉAL

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG	SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE	SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE-DES-MONTS	JOHN SCOTT SUBARU SAINT-LÉONARD	SUBARU ST-YVONNE SAINT-YVONNE	SUBARU DE LAVAL ADRI AUTOMOBILES GRANBY	CONCEPT AUTOMOBILES
CARON SUBARU VALLEYFIELD	SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	SUBARU ST-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME	

SUBARU
L'atTraction intégrale™

1^{er} de sa classe dans les tests de sécurité lors de collision.

(Chaîne non-incluse)

Pendantif à diamants pureté Si

10 pts.	198 \$
15 pts.	288 \$
20 pts.	388 \$
25 pts.	498 \$
50 pts.	1688 \$

Boucles d'oreilles à diamants

Total	5 pts.	58 \$
	10 pts.	88 \$
	20 pts.	248 \$
	33 pts.	488 \$
	40 pts.	588 \$
	50 pts.	788 \$
	1 ct.	2988 \$

Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
6 années consécutives

Qualité - Meilleurs prix

le Parchemin
DEPUIS 1966

Métro Berri-UQAM
505 Sainte-Catherine E.
(514) 845-5243

Place des Arts
175 Sainte-Catherine O.
(514) 849-8333

FLOWING LINES
par KAUFMANN de SUISSE

Bracelet et boucles d'oreilles diamants Flowing Lines en or 18ct et platine.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL
(514) 848-0595
PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannedesuisse.com

Violence au travail: la CSN mise sur la prévention

SOPHIE ALLARD

EN DÉCEMBRE dernier, 6000 exemplaires d'une brochure sur la violence et le harcèlement au travail produite par la Confédération des syndicats nationaux se sont envolés des tablettes en moins d'un mois. Un an plus tard, on se l'arrache encore. La CSN, qui y voit un signal d'urgence, propose aujourd'hui une politique de prévention de la violence.

« Cette brochure est un vrai best-seller, dit Micheline Boucher, conseillère au service des relations du travail, santé, sécurité et environnement à la CSN. Depuis près de deux ans, nous recevons beaucoup d'appels de représentants syndicaux dépourvus qui ne savent comment intervenir face à la progression de la violence au travail. »

Selon Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, « plusieurs indicateurs démontrent que le phénomène de violence sur les lieux de travail est de plus en plus présent dans un marché du travail difficile ». Par exemple, comme le soulignait récemment *La Presse*, « de 5 à 10 % des travailleurs québécois souffrent de harcèlement psychologique dans leur milieu de travail ».

La brochure *Agir avant la tempête*, imprimée une seconde fois afin de combler l'importante demande dont elle fait l'objet, se veut une première arme de la CSN afin d'outiller

les travailleurs sur les façons d'intervenir et d'enrayer le harcèlement au travail.

L'organisation ignore maintenant son attaque en dévoilant aujourd'hui aux responsables syndicaux en condition féminine et en santé-sécurité sa nouvelle politique qui sera publiée en février 2003. « Nous faisons un pas de plus avec cette politique et nous espérons qu'elle se retrouvera éventuellement dans les conventions collectives, dit Claudette Carbonneau, présidente de la CSN.

La CSN suggère une approche constructive où la médiation tient une place importante dans l'organisation du travail. La politique que présente la CSN couvre le harcèlement au travail sous toutes ses formes — *mobbing* ou enchaînement sur une longue période de propos hostiles, racisme, violence physique et sexuelle, exploitation financière, surcharge de travail volontairement exagérée, isolement, etc. — et dans tous les contextes, soit entre collègues, entre patrons et employés, entre travailleurs et fournisseurs et même dans les rapports avec la clientèle.

« Nous faisons de la santé mentale une priorité de notre prochain mandat, souligne M^{me} Carbonneau. Nos représentants nous ont lancé un grand cri du coeur et nous allons y donner suite, entre autres, en faisant un examen plus serré de l'organisation du travail. »

| ÉQUITÉ SALARIALE |

Les syndicats du secteur public veulent rencontrer Landry

ANDRÉ DUCHESNE

DEVANT LA PERSPECTIVE de voir la conclusion des discussions sur l'équité salariale repoussée de plusieurs mois, les syndicats représentant quelque 300 000 travailleurs du secteur public demandent l'intervention du premier ministre Bernard Landry.

« Le nouvel échancier proposé est totalement inacceptable. C'est beaucoup trop loin alors que pour nous, le dossier est mûr et que nous sommes à quelques semaines d'une entente », a déclaré hier après-midi la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, entourée des membres de l'intersyndicale, regroupement des syndicats représentant des salariés de l'État dont font partie la FTQ, la CSQ (enseignants), la Fédération des infirmières (FIIQ) et le Syndicat de la fonction publique (SFPQ).

Découlant d'une loi adoptée en novembre 1996, l'équité salariale vise à offrir un salaire égal à deux employés effectuant un travail différent mais jugé équivalent, ce qui permettrait de réviser à la hausse les salaires de personnes, surtout des femmes, occupant des catégories d'emplois traditionnellement moins bien rémunérés.

Le gouvernement québécois n'a pas réussi à s'entendre avec les syndicats sur l'appli-

cation de la loi au moment de son entrée en vigueur, le 21 novembre 2001. Les deux parties avaient cependant convenu de bonne foi de poursuivre les discussions jusqu'au 31 décembre 2002. Il faut dire que le dossier est colossal, touchant 600 catégories d'emplois différents.

Vendredi dernier, les représentants du Conseil du Trésor, accompagnés de représentants patronaux et ceux d'autres ministères, ont informé les syndicats que le calendrier des travaux risquait de se prolonger jusqu'en juin, peut-être septembre 2003. Dans l'interval, on a informé le syndicat que des rajustements partiels seraient apportés aux salaires, ceci afin de répondre à une exigence de la Commission de l'équité salariale.

Déjà choqués du report de l'entente dans ce dossier, les syndicats sont tout aussi insatisfaits des « rajustements partiels » qui, affirment-ils, sont basées sur des évaluations périmées. « On essaie de nous faire croire que c'est un cadeau de Noël. J'appellerais plutôt cela un cadeau de Grec », s'est offensé le président de la FTQ, Henri Massé.

Les membres de l'intersyndicale estiment que dans l'état actuel des choses, une intervention du premier ministre Landry serait pertinente « afin d'exiger de son gouvernement qu'il livre la marchandise ».

Tout est prévu, même les imprévus.

Plainte pour discrimination contre le Musée canadien des civilisations

AGNÈS GRUDA

UNE CONSERVATRICE du Musée canadien des civilisations, Aida Kaouk, qui s'est fait signifier la fin de son contrat, a déposé une plainte pour discrimination à la Commission canadienne des droits de la personne. Elle a l'appui de son syndicat, l'Institut professionnel de la fonction publique, et de plusieurs groupes qui représentent la communauté arabe au Canada.

M^{me} Kaouk travaille pour le musée d'Ottawa depuis 10 ans. Elle y a signé l'exposition *Ces pays qui m'habitent*, consacrée aux artistes canadiens d'origine arabe. Cette exposition devait ouvrir en octobre 2001. Mais dans la foulée des attentats du 11 septembre, la direction du musée a jugé que le sujet était trop délicat et a choisi de reporter l'événement. Cette décision a soulevé un vent d'indignation dans la communauté artistique, forçant le premier ministre Jean Chrétien à désavouer publiquement le musée.

La direction de l'institution a dû revenir sur sa décision. Mais quelques jours après le vernissage, Aida Kaouk a été informée que son contrat ne serait pas renouvelé et qu'elle devrait quitter son emploi le 30 novembre 2002.

Pour l'Institut des professionnels de la fonction publique, il y a là plus qu'une coïncidence. « Il semblerait que les propos du premier ministre aient mis le président du Musée dans l'embarras », suggère le président du syndicat, Steve Hindle, dans un communiqué publié la semaine dernière. M. Hindle ne voit pas d'autre raison expliquant que la conservatrice a reçu son avis de départ 12 mois avant la fin de l'exposition, qui se tient jusqu'au printemps prochain.

Le syndicat souligne qu'habituellement, le conservateur responsable d'une exposition demeure présent jusqu'à la fin de l'événement — ce qui n'aura pas été le cas ici.

L'affaire a fait de gros remous dans la communauté arabe au Canada. Pour Mazen Chaoub, du Conseil national des relations arabo-canadiennes, en annonçant à M^{me} Kaouk, qui est elle-même d'origine syrienne, que son contrat ne serait pas renouvelé, la direction du musée s'est livrée à « un acte de vengeance ».

La direction du musée affirme toutefois que M^{me} Kaouk avait simplement terminé la tâche pour laquelle elle avait été embauchée, et que le non-renouvellement de son contrat n'a rien à voir avec la controverse entourant l'exposition d'art canado-arabe. La conservatrice travaillait à titre temporaire sur un projet temporaire, un point, c'est tout.

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Célébration
2003


1 Acura MDX 4x4
(ou 70 000 \$)

Tirage du: 2002-12-02

727H326

2002-12-01

193B234

(non décomposables)

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

1 Acura MDX 4x4 chaque jour du 1^{er} au 31 décembre 2002

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco

Tirage du
2002-12-02

01 02 03 06 07 08 10 12 15 16

23 26 33 36 41 46 50 51 53 54

Banco : lots bonis du 2 au 10 décembre

Quintissime

Tirage du 2002-12-02

163

2158

Extra

Tirage du 2002-12-02

NUMÉRO: 511819

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU

Un cellulaire, c'est très pratique, jusqu'à ce qu'il vous laisse tomber. Heureusement, vous pouvez maintenant déjouer les imprévus grâce à la Téléphonie personnelle de OnStar. Vous n'avez qu'à appuyer sur un bouton dans votre véhicule et, avec une simple commande vocale, vous êtes en ligne. Pas de téléphone à tenir, pas de pile à recharger et surtout, un signal plus puissant et une meilleure couverture. Pour en savoir plus, visitez onstarcanada.com ou appuyez sur le bouton OnStar bleu dans votre véhicule pour commander des minutes de Téléphonie personnelle de OnStar.

OnStar®
onstarcanada.com

Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • GMC • Cadillac • Saturn • Saab • Hummer

Offerte là où la technologie le permet. Certaines restrictions s'appliquent. Pour en savoir plus, visitez onstarcanada.com ou appelez au 1 800 ONSTAR-7.

3099229A


S'inscrire
au gym!
(AVANT
les fêtes)


Aujourd'hui
3 décembre,
la MISE 3
est en Boni...
Une fois
et demie
le lot*

LOTO QUÉBEC

LES JOURS BONIS BANCO
DU 2 AU 10 DÉCEMBRE

* Pour une sélection gagnante correspondant à la mise boni du jour.

18 ans +

Mort après avoir absorbé 30 onces d'alcool en 30 secondes

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

SACRÉ CHAMPION du concours de « calage d'alcool », Alexandre Rail-Vaillancourt avait absorbé près d'une trentaine d'onces en moins de 30 secondes, avant de mourir sur les marches d'escalier de son immeuble, où il a été retrouvé au petit matin.

Une enquête publique présidée par la coroner Andrée Kronstroom a débuté hier sur les circonstances du décès de ce jeune homme de 18 ans, survenu il y a près de deux ans, dans la nuit du 22 au 23 février 2001.

Aucun des trois jeunes amis et connaissances d'Alexandre qui ont témoigné hier ne se doutait qu'on pouvait mourir d'avoir absorbé beaucoup d'alcool en si peu de temps. Cette information devrait être donnée à l'école, estimait l'un, ou affichée dans les bars, disait un autre.

Kevin Richard, un ami d'Alexandre, l'avait inscrit à ce concours parce que ce dernier souhaitait obtenir la récompense accordée aux participants: une danseuse qui s'exécutait pour eux. Selon M. Richard, un des témoins à l'enquête, Alexandre Vaillancourt était assis, la tête renversée en arrière et l'alcool de deux bouteilles lui était versé dans la bouche, sans interruption, par un serveur. Un animateur chauffait la foule pour qu'elle l'encourage.

C'est le serveur qui a mis fin à l'opération en constatant qu'Alexandre avait ingurgité la moitié du contenu des deux bouteilles et qu'il fallait en garder pour l'autre participant. « On a un champion », aurait-il déclaré. À peine quelques onces d'alcool ont coulé sur le menton d'Alexandre. Le jeune homme ne toussait pas et n'avait pas de difficulté à avaler.

Après ce « spectacle », le jeune homme a été pris en charge par trois amis qui l'ont aidé à remettre son chandail et l'ont soutenu pour l'amener dehors. Il était « assommé », « en état d'ébriété totale », mais encore capable de parler quoique d'une voix empâtée, selon le jeune témoin dont la voix tremblait par moments durant son témoignage. Alexandre a vomi à deux reprises sur la terrasse extérieure du bar, en attendant le chauffeur désigné qui devait le reconduire chez lui. Kevin Richard a mentionné que les *bouncers* étaient pressés de voir ce client sortir du bar.

Comme le chauffeur désigné n'était pas encore sorti du bar au bout de 30 à 40 minutes, c'est une autre amie qui a pris Alexandre à bord de son taxi et qui, avec l'aide du chauffeur, a réussi à le ramener dans le hall de son immeuble. Cette étudiante de 19 ans, qui témoignait hier, ne se rendait pas compte de l'état dans lequel il était sinon, « je ne l'aurais pas laissé là », dans l'escalier menant à son appartement, a-t-elle dit. À ce moment-là, Alexandre était toujours en état de parler et a répondu « oui » lorsqu'elle lui a demandé si cela allait aller.

La victime faisait partie d'une bande de 20 à 30 jeunes qui avaient pris l'habitude de se rendre dans ce pub le jeudi soir, en raison de la présence d'une danseuse. Ils connaissaient l'existence du concours de calage d'alcool et avait eu l'occasion de l'observer à de nombreuses reprises, mais les témoins d'hier n'avaient jamais remarqué l'état dans lequel les participants précédents sortaient de cette épreuve. « Je n'avais pas l'impression de l'inscrire à quelque chose de dangereux », a dit Kevin Richard. Un autre membre du groupe, Patrick Bergeron, était le second participant à ce concours ce soir-là. Il a bu moins qu'Alexandre parce qu'il « n'aime pas le fort », a-t-il déclaré hier à la coroner, mais après, il était tout de même « coma », selon son expression.

Comme ses copains, la victime avait l'habitude de consommer de la bière et, parfois, un peu de « pot » à l'occasion d'une ou deux sorties hebdomadaires. À l'instar de plusieurs autres, Alexandre avait bu un pichet à deux ou trois dans un endroit où la bière n'est pas chère avant de se rendre, en soirée, à l'Autre Zone où l'on consommait moins.

Le père d'Alexandre, Claude Vaillancourt, visiblement très éprouvé, assiste à l'enquête. « Cela ne le ramènera pas, mais je veux savoir pourquoi mon fils est mort et empêcher qu'un autre événement semblable arrive », a-t-il déclaré en entrevue dans le couloir du palais de Justice où cette enquête se poursuit toute la semaine.

Réseau de passeurs démantelé

ANDRÉ CÉDILOT

LES AUTORITÉS canadiennes et américaines viennent de démanteler un réseau de passeurs qui pourrait avoir fait passer du Canada aux États-Unis plusieurs immigrants d'Amérique du Sud, et plus particulièrement du Costa Rica.

Selon le sergent Normand Houle, de la GRC, l'enquête a permis l'arrestation de trois trafiquants de Montréal qui avaient organisé le passage clandestin, dans la nuit de jeudi à vendredi, de 11 personnes d'origine costaricaine et deux ressortissants haïtiens au poste-frontière de Rock Island, séparant l'Estrie du Vermont.

Débarqués récemment à l'aéroport de Dorval, les 13 immigrants

avaient été pris en charge et logés par le réseau dans des motels de la métropole. Le moment venu, ils ont été entassés dans un minibus qui les a conduits de l'autre côté de la frontière par de petites routes laissées sans surveillance.

Ce que tous ignoraient, toutefois, c'est que les membres de la GRC et leurs collègues américains étaient sur leurs talons depuis déjà quelques jours. Le chef du réseau et deux de ses acolytes ont été arrêtés à Montréal, tandis que le chauffeur du minibus et les 13 immigrants ont été interpellés par les douaniers américains.

D'après le sergent Houle, le réseau n'en était pas à ses premières armes. Les 13 « victimes », pour la plupart dans la jeune vingtaine, au-

raient versé de 2000 à 3000 \$US dans l'espoir d'aller vivre aux États-Unis. Elles seront tous retournées dans leur pays par les services de l'immigration américaine. Quant aux trois passeurs arrêtés à Montréal, ils devraient normalement être extradés afin d'être jugés aux États-Unis.

Lors de son arrestation, le chef de file du groupe était en possession de 15 000 \$. On a aussi trouvé dans le motel abritant les immigrants un sac de sport et une valise contenant 50 livres de marijuana prête à être écoulée sur le marché noir. Il avait aussi de faux papiers d'identité.

« Nous croyons avoir mis en échec une importante organisation », a déclaré l'un des responsa-

bles des douanes américaines, Joe Melia. Il espère que cette opération commune avec la GRC mettra un frein à l'entrée illégale d'immigrants du Costa Rica. « C'est un véritable fléau », a-t-il dit, en citant des statistiques voulant qu'on en avait interpellés plus de 400 au cours des trois dernières années dans les États du Vermont, de New York et du New Hampshire. « Cette année seulement, on frise les 300. »

Dans le milieu, on laisse entendre que le problème viendrait peut-être de ce que les autorités canadiennes n'exigent pas de visa pour les touristes en provenance du Costa Rica. « Je ne veux pas m'immiscer dans les affaires du Canada. Tout cela est de la régie interne, et je ne ferai pas de commentaires », a-t-il conclu.

Découverte des plus vieilles roches volcaniques au monde dans le nord du Québec

Agence France-Presse

MONTRÉAL — Des roches volcaniques datant de 3,825 milliards d'années et considérées comme les plus vieilles au monde viennent d'être découvertes par des géologues canadiens dans le nord du Québec, a annoncé hier l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Ces roches volcaniques et sédimentaires ont été découvertes le long de la côte est de la baie d'Hudson, à 30 km du village d'Inukjuak.

Cette découverte, selon l'UQAM,

est « fondamentale » puisqu'on sait encore peu de choses du premier milliard d'années d'évolution de la Terre, laquelle est vieille d'environ 4,6 milliards d'années. « De fait, elle constitue la deuxième fenêtre ouverte sur l'évolution du premier milliard d'années de notre planète », a précisé le ministère des Ressources naturelles.

Cette découverte devrait faire « évoluer les connaissances sur les processus de formation des croûtes continentales et océaniques et des gîtes minéraux, et éclairer l'origine de la vie sur terre ».



FINI LES COUPS DE POING... GARE AU COUP DE CŒUR.

Le chocolat Terry's Chocolate Orange vous est maintenant offert en délicieux quartiers emballés individuellement. **Le goût qui vaut le coup.**



CHOCOLAT AROMATISÉ À L'ORANGE



Téléphone, temps d'antenne, extras. Le Tout-à-Parler: le cadeau idéal.

L'ensemble Tout-à-Parler est maintenant offert à seulement 129,99 \$ (auparavant 149,99 \$). Il comprend :

- Un téléphone cool Audiovox 8150
- 2 mois de temps d'antenne (valeur de 50 \$)*
- La messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence

en prime jusqu'au 31 décembre :

- 2 mois supplémentaires de temps d'antenne
- Aucuns frais de mise en service (valeur de 35 \$)

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2002 dans nos boutiques TELUS Mobilité et chez nos marchands et détaillants autorisés. Pour en savoir davantage, composez le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilitte.com. **Le futur est simple®.**



Magasinez en ligne à telusmobilitte.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.



EXPRESS INTERNATIONAL

Haïti | Deux morts

DEUX PERSONNES ont été tuées par balles au cours du week-end à la suite de violences politiques en Haïti, dans la ville côtière des Gonaïves : samedi soir, un membre de « l'armée cannibale », proche du pouvoir, Evens Auguste, était abattu dans le quartier pauvre de Jubilé ; en représailles dimanche, « l'armée cannibale » abattait une handicapée proche de Jean Tatoune, un adversaire du régime. — *d'après AFP*

Venezuela | Grève prolongée

L'OPPOSITION a décidé hier soir de prolonger jusqu'à une date indéterminée la grève générale entamée en matinée pour exiger du président Hugo Chavez une issue électorale à l'actuelle crise politique, a annoncé le président de la centrale syndicale CTV, Carlos Ortega. Le pouvoir avoir parlé plus tôt d'« échec » de la grève et invité l'opposition au dialogue. — *d'après AFP*

Égypte | L'affaire Ibrahim

AMNISTIE internationale a réclamé hier, à la veille de son dernier pourvoi en appel, à la libération « immédiate et sans condition » du militant des droits de l'homme Saad Eddine Ibrahim, condamné à sept ans de prison. Ibrahim a été condamné en juillet 2002 « pour le punir d'avoir critiqué la politique du gouvernement » égyptien, dénonce AI dans un communiqué diffusé au Caire. — *d'après AFP*

Iran | L'affaire Aghajari

L'AVOCAT de Hachem Aghajari, intellectuel réformateur condamné à mort pour blasphème, a fait appel de la sentence hier, créant les conditions d'une révision du verdict et d'un apaisement des esprits. Le procureur général de Hamédan et le directeur des relations publiques de la justice locale ont annoncé le dépôt de l'appel, 24 heures avant la date butoir. — *d'après AFP*

Combats dans l'ouest de la Côte d'Ivoire

Un nouveau sommet ouest-africain sur la crise ivoirienne doit se tenir au Ghana

d'après AFP

ABIDJAN — Des combats entre forces loyalistes et rebelles se poursuivaient hier pour le contrôle de la ville de Man, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, et le président Laurent Gbagbo est attendu aujourd'hui au Mali pour une rencontre avec son homologue burkinabè Blaise Compaoré. Un nouveau sommet ouest-africain consacré à la Côte d'Ivoire doit se tenir samedi au Ghana.

Des informations contradictoires circulaient hier sur qui de l'armée ou des rebelles du Mouvement populaire du Grand-Ouest (MPIGO) contrôle Man.

L'armée, qui a lancé dimanche une offensive pour reconquérir la localité perdue jeudi, a affirmé contrôler Man, où elle menait des « opérations de ratis-sage ».

Selon des journalistes parvenus jusqu'au sud de la ville, les combats se pour-

suivaient et l'on pouvait entendre des détonations d'armes lourdes et voir des personnes fuir à pied vers le sud.

Guillaume Gbato, porte-parole du MPIGO, un des deux mouvements rebelles à avoir revendiqué la prise de Man, a affirmé que son mouvement contrôlait « toute la ville ».

Le président Gbagbo se rend aujourd'hui à Bamako, au Mali, pour rencontrer Compaoré, souvent accusé par la presse et des milieux ivoiriens d'être derrière la rébellion du Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), déclenchée le 19 septembre dernier.

Ce sera la seconde fois depuis le soulèvement, qui l'a surpris en Italie, que le président ivoirien part à l'étranger, la dernière étant le 29 septembre pour un sommet de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Accra, au Ghana.

La CEDEAO a d'ailleurs décidé hier de

convoquer un nouveau sommet le 7 décembre, toujours à Accra, pour discuter de la reprise des combats en Côte d'Ivoire.

Selon Adrienne Diop, porte-parole de l'organisation dont le siège est au Nigeria, les plans de déploiement en Côte d'Ivoire d'une force ouest-africaine d'interposition vont être réexaminés après la reprise des combats.

Cette force doit compter plus de 1250 hommes fournis par le Sénégal, le Ghana, le Togo, le Niger et le Bénin. En attendant, la France est chargée par Gbagbo de superviser la cessation des hostilités entre le MPCI et les troupes gouvernementales.

Les soldats français de l'opération *Li-corne*, qui ont enregistré dimanche dans l'Ouest ivoirien leur premier blessé par balle depuis leur arrivée le 23 septembre, ont établi une « ligne de non franchissement » qui « coupe » le pays d'ouest en est.

TERRITOIRES PALESTINIENS

Israël détruit des entrepôts de vivres de l'ONU

d'après AFP

DJÉNINE — Quatre Palestiniens ont été tués hier dans la bande de Gaza, où l'armée israélienne a détruit plusieurs centaines de tonnes de vivres dans les entrepôts du PAM (Programme alimentaire mondial), et en Cisjordanie, où elle a ordonné la destruction de 15 maisons palestiniennes.

À Rome, le PAM, organisme de l'ONU, a dénoncé la « destruction délibérée » par

Israël de ses entrepôts de vivres pour la bande de Gaza, lors d'une incursion nocturne menée la veille.

À Djénine, en Cisjordanie, un adolescent de 16 ans a été tué et 22 autres ont été blessés, deux grièvement, par des soldats qui ont ouvert le feu à l'arme automatique à partir de chars.

À Tulkarem, un Palestinien de 20 ans a été tué lors de heurts entre une unité spéciale israélienne et des Palestiniens armés. Sept Palestiniens, dont trois enfants,

ont été blessés.

Dans la bande de Gaza, un Palestinien de 22 ans déguisé en soldat et armé a été tué par des soldats après s'être infiltré dans un poste militaire proche de la colonie juive de Netzarim. L'attaque a été revendiquée par le Jihad islamique.

Un ouvrier palestinien a été tué et neuf blessés lors d'échanges de tirs entre soldats israéliens et militants palestiniens près du point de passage d'Erez, à l'entrée de la bande de Gaza.

Partagez votre amour... du café !

Découvrez les idées cadeaux-café Tim Hortons.

Le café Tim Hortons s'offre bien en cadeau

à tous les amateurs de café

Tim Hortons de votre entourage.

Chez Tim Hortons, vous pourrez choisir un cadeau-café parmi une gamme de cadeaux possibles, de la cafetière aux certificats-cadeaux Tim Hortons ! Les idées cadeaux-café Tim Hortons, une bonne façon de partager votre amour... du café !



5 \$ pour un livret de 5 certificats de 1\$

10 \$ pour un livret de 5 certificats de 2\$



• Pomme de pulvérisation intégrale : assure une répartition égale de l'eau chaude sur la mouture.

• Réservoir en acier inoxydable : permet d'amener l'eau à la température idéale pour extraire toute la saveur du café.

• Pour un meilleur résultat, utilisez le café mouture fine Tim Hortons.

• Garantie limitée de 3 ans.

124⁹⁵ \$

Taxes en sus

Tim Hortons®
Du Tim comme je l'aime.

Dans les restaurants participants.

Tollé en Asie contre l'« arrogance » du premier ministre de l'Australie

d'après AFP

HONG KONG — Le premier ministre de l'Australie John Howard a soulevé hier un tollé en Asie en s'affirmant partisan de frappes militaires préventives contre le terrorisme à l'étranger.

Les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande ont mis en garde Canberra contre toute immixtion militaire sur leur territoire. Ils ont taxé l'Australie d'« arrogance » et l'ont sommée de respecter les souverainetés nationales.

Dans un entretien avec la chaîne privée Channel Nine, John Howard soulignait dimanche que la menace la plus probable contre la sécurité de l'Australie émane de groupes terroristes ; mais, selon lui, la législation internationale ne permet plus de faire face aux nouvelles donnes auxquelles est confronté le monde.

À savoir s'il était prêt à agir au cas où il aurait la certitude que des terroristes dans un pays voisin préparent des attentats contre l'Australie, Howard a répondu : « Oui, n'importe quel chef de gouvernement australien prendrait cette décision. »

À Manille, des responsables philippins ont estimé que les propos de Howard remettaient en cause la

coopération avec Canberra sur la lutte contre le terrorisme.

« Le propos de Howard m'apparaît comme très arrogant et j'ai conseillé un réexamen afin que nous prenions le temps sur le traité antiterroriste avec l'Australie car ils pourraient l'utiliser pour mettre en oeuvre leurs frappes préventives », a dit Roilo Golez, conseiller présidentiel à la sécurité nationale.

À Kuala Lumpur aussi les propos de Howard ont été mal accueillis. « Nous estimons que sa déclaration est gratuite. Cela ne contribue pas à la paix et à la stabilité dans le monde », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Syed Hamid Albar.

En Indonésie, où une centaine d'agents australiens participent à l'enquête sur l'attentat de Bali dont la majorité des victimes étaient australiennes, les autorités ont mal réagi.

« Howard ne devrait pas faire des déclarations qui embarrassent un autre pays », a déclaré le vice-président et ministre des Affaires étrangères Hamzah Haz.

Le ministre thaï des Affaires étrangères Surakiart Sathirathai s'est contenté de rappeler que la coopération « doit être fondée sur la loi internationale et sur la charte des Nations unies ».

Al-Qaeda revendique le double attentat au Kenya dans un message non authentifié

d'après AFP

NAIROBI — Les États-Unis ont renforcé hier le soupçon sur la responsabilité d'Al-Qaeda dans les attentats de la semaine dernière au Kenya en indiquant, par l'intermédiaire « un responsable parlant sous le couvert d'anonymat » à Washington, que les lanceurs de missiles sol-air utilisés contre l'avion israélien proviennent « probablement » d'un lot ayant servi à une attaque « attribuée » à Al-Qaeda contre un avion américain en Arabie Saoudite.

En soirée un site Internet islamiste publiait un communiqué, dont l'authenticité n'a pu être vérifiée, où le réseau terroriste de Oussama ben Laden revendique le double attentat anti-israélien.

Outre le tir manqué contre l'avion israélien décollant du Kenya, un attentat contre un hôtel de Mombasa rempli de touristes israéliens a fait 16 morts, et plusieurs blessés.

Le président kenyan Daniel Arap Moi devait quitter hier Nairobi pour une visite de huit jours à Washington, planifiée de longue date, et au cours de laquelle il rencontrera le président Bush en compagnie du premier ministre éthiopien, Meles Zenawi.

« Avec la grâce de Dieu, les combattants ont asséné des coups et mené deux opérations à Mombasa contre les intérêts juifs en tirant

deux missiles contre un avion israélien et en détruisant un hôtel israélien », indique le message attribué à Al-Qaeda.

Le texte, qui figure sur le site (<http://islammemo.com>), promet d'autres opérations contre « les juifs et les croisés ».

Deux lanceurs de missiles sol-air de fabrication russe SA-7 ont été retrouvés au Kenya par les enquêteurs après l'attentat raté. En Arabie Saoudite, un lanceur de SA-7 avait été retrouvé début mai près de la base Prince Sultan ; les Américains pensent qu'il a servi au tir d'un missile contre un avion américain qui n'a pas atteint sa cible.

Les numéros de série des lanceurs ne se suivent pas, « mais ils sont très proches les uns des autres, laissant penser qu'ils ont pu venir d'une même source », a ajouté le responsable anonyme.

Cette découverte ne veut pas dire que l'attentat au Kenya est à coup sûr l'oeuvre du réseau d'Oussama ben Laden, mais il a pu remettre des missiles à un groupe terroriste qu'il soutient, a encore relevé ce « responsable américain ».

L'attaque manquée en Arabie Saoudite a été imputée à Al-Qaeda par les Américains. Les autorités soudanaises avaient arrêté en juin un suspect, membre présumé d'Al-Qaeda, qui aurait tiré le missile sol-air.

Les efforts pour savoir qui est responsable de l'attaque au Kenya « sont toujours en cours », a poursuivi le responsable américain.

Les enquêteurs cherchent à savoir si l'attentat n'est pas le fait d'un groupe somalien appelé Al-Itihaad al-Islamiya (L'unité de l'islam) et créé au début des années 1990.

Ce groupe « a pu être impliqué » comme un substitut d'Al-Qaeda ou à son côté, à moins que l'attentat n'ait été mené par un groupe indépendant, a encore dit la même source.

Mais la concomitance de l'attentat à l'hôtel et du tir de missile contre l'avion semble indiquer qu'il s'agit de l'oeuvre d'un groupe bien organisé, a affirmé la source américaine anonyme.

Israël entre-temps estime que le Kenya ne dispose pas des moyens technologiques ni des experts pour mener l'enquête sur le double attentat, selon un porte-parole du premier ministre Ariel Sharon.

« Nous nous félicitons de la coopération du Kenya qui nous laisse enquêter sur place, mais nous pensons que ce pays ne dispose pas des moyens technologiques et des experts pour mener à bien cette mission », a affirmé Raaan Gissin.

« Nous ne souhaitons nous quereller avec personne et surtout pas avec les Kényans, avec lesquels nous n'avons aucun problème et qui nous offrent leur hospitalité, mais le problème c'est de trouver des indices le plus vite possible », a ajouté Gissin.

99 JOURS SANS PAIEMENTS* À L'ACHAT

C'est l'événement
VALEURS
en fête!



TAURUS LX 2003

21 999 \$

À L'ACHAT**

329 \$ /MOIS***

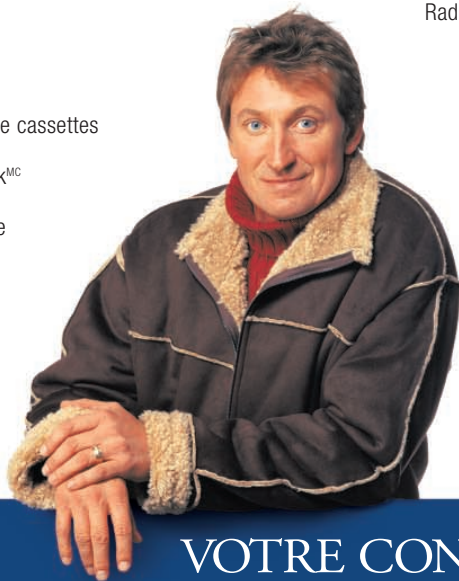
Location 48 mois
Mise de fonds
de 2 999 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD



Lettre personnalisée ainsi qu'un article souvenir de Wayne Gretzky avec tout achat ou location.

Moteur V6 de 3 L
Boîte automatique 4 vitesses
Sièges pour 6 passagers
Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
Volant réglable
Climatisation
Radio AM/FM et lecteur de cassettes
Antidémarrage SecurILock^{MC}
Programmeur de vitesse



TAURUS SEL 2003

Obtenez davantage de luxe avec la SEL :

Toit ouvrant transparent à commande électrique
Moteur Duratec V6 3 L 200 ch
Volant garni de cuir/bois
Radio AM/FM, lecteur de cassettes et chargeur de 6 CD
Climatisation à régulation électronique de la température
Jantes de 16 po en aluminium
Alarme antivol à détection périmétrique
Phares à commande automatique



OBTENEZ LE TOIT OUVRANT SANS FRAIS (VALEUR DE 1 190 \$)

379 \$ /MOIS***

Location 48 mois
Mise de fonds
de 2 999 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD



VOTRE CONSEILLER FORD

ford.ca

Photos à titre indicatif seulement. *Achat : Cette offre s'applique à l'achat des modèles Taurus 2002 ou 2003 neufs en stock avec un financement de 36 mois ou plus de Crédit Ford, sur approbation de crédit. **Frais de transport (950 \$), taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du fabricant de 1 500 \$. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat, avant la déduction du rabais de 1 500 \$. ***Location : Transport, dépôt de sécurité et 1^{re} mensualité payée par Ford inclus. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Des frais de **0,08 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent aux modèles Taurus neufs en stock et s'adressent uniquement à des particuliers. Ces offres ne peuvent être jumelées à une offre de financement de 0 % ni à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres de durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

Afghanistan : Karzaï annonce la création d’une armée

Cessez-le-feu temporaire après les combats qui ont éclaté entre chefs de guerre

d’après AFP

KABOUL — Une nouvelle flambée de violence entre chefs de guerre, conclue par un cessez-le-feu temporaire, a souligné hier la fragilité de l’Afghanistan, au moment où une conférence internationale se tenait en Allemagne sur « la paix et la stabilité » dans le pays un an après la chute du régime des talibans.

Le président Hamid Karzaï a annoncé à la conférence de Bonn la signature d’un décret créant une armée nationale afghane forte de 70 000 hommes au plus, et le lancement d’une vaste opération de

collecte des armes des moujahidines dans tout le pays.

Cette armée sera « petite, efficace, bien payée », a déclaré Karzaï en précisant que « sa centralisation totale », la mise en place d’une structure de commandement, aura lieu en « un an maximum ».

Toutefois, la « construction de l’armée, y compris le recrutement, la formation et l’équipement, prendra plusieurs années ».

Quiconque se dira indépendant « sera déclaré dans l’illégalité », a prévenu Karzaï, soulignant que « toutes les armes, y compris les armes lourdes, devront être livrées à l’armée nationale afghane ».

Le programme de formation sera

conçu « avec les États-Unis ou d’autres pays désignés ». Ce sont les États-Unis qui, avec le Royaume-Uni, assurent l’essentiel des aides financières à la future armée afghane, qui devrait coûter 350 millions de dollars pour les années 2002-2004, selon le secrétariat d’État américain.

Quant aux derniers combats, ils ont débuté samedi soir entre les forces du gouverneur de d’Hérat, Ismaïl Khan, et celles du chef de guerre pachtoun Amanullah Khan près de la ville de Shindand. Ils ont fait au moins 12 morts et 15 blessés parmi les miliciens et ils ont déplacé plusieurs dizaines d’habitants.

Le conflit a déclenché le premier bombardement de B-52 américains depuis plusieurs mois, une patrouille des forces spéciales venue observer la situation ayant été prise dimanche sous le feu « d’inconnus », selon un porte-parole militaire américain.

Sept bombes ont été larguées et la patrouille a pu se dégager, a dit le colonel Roger King, qui a averti que « tous ceux qui agissent en Afghanistan comprennent que si vous tirez sur des forces de la coalition, le feu sera réciproque ».

La médiation d’une délégation venue hier de Kaboul, comprenant un ministre et des officiels du ministère de la défense, a permis de

conclure un cessez-le-feu temporaire ; les pourparlers devaient reprendre ce matin pour conclure un accord définitif, a indiqué un commandant du camp d’Amanullah Khan.

Son camp a accusé celui d’Ismaïl Khan d’avoir déclenché les combats pour des « raisons ethniques » et de vouloir « chasser les Pach-touns de l’ouest » du pays.

Après 23 ans de conflits, une bonne partie de l’Afghanistan est sous la coupe de chefs de guerre contrôlant des territoires plus ou moins vastes, et dont les combats sont un défi à l’extension de l’autorité du gouvernement de Karzaï, lui-même pachtoun.

Ne demandez pas d’outils pour Noël.



Installation gratuite*

jusqu’au 15 décembre

Et seulement 59 \$** pour le système Bell ExpressVu 3100 après les crédits applicables au forfait Ultra 12

- Accédez à plus de 275 canaux vidéo
- Image et son de qualité numérique
- Guide horaire interactif à l’écran

1 87 SOUCOUPÉ
www.bell.ca

allez-y





199,98 \$ Antenne parabolique, récepteur et télécommande



-140,98 \$ Crédits de programmation sur le forfait Ultra 12



59,00 \$ Prix net

Le prix indiqué exclut les taxes. *Offre disponible jusqu’au 15 décembre 2002 et limitée aux nouveaux abonnés qui activent un récepteur de modèle 3120 ou 5120. L’installation gratuite s’applique à une installation de base. Cette offre se termine le 15 décembre 2002. L’installation gratuite doit être complétée pour le 31 décembre. **Le montant total des crédits de programmation et des crédits de télé interactive combinés est de 140,98 \$ et s’applique après toutes les taxes aux forfaits Ultra 12 ou Ultimate 12 ou 15 avec LudiTV et le service Météo instantanée. Un crédit de programmation de 25 \$ sera appliqué chaque mois pour les quatre premiers mois de service, et de 15 \$ pour les mois 5 et 6. Un crédit de télé interactive de 5,49 \$ sera appliqué chaque mois pour les deux premiers mois de service. Les crédits de programmation ne peuvent être appliqués à la programmation Vu! Des frais de désactivation et d’autres conditions ou restrictions pourraient s’appliquer. Les prix, les forfaits, la programmation et l’offre peuvent être sujets à changements sans préavis. Détails en magasin ou au www.bell.ca/expressvu. Bell est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu et Vu! sont des marques de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.



LA BOUTIQUE



BRAUT & MARTINEAU



Centrale



LA CABINE TÉLÉPHONIQUE



FUTURE SHOP



STEREO

3007290A

Forum



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« La robustesse de la croissance québécoise est telle qu'elle a été plus forte que la croissance des États-Unis pour chacune des quatre dernières années et pour chacun des pays du G7 au moins trois années sur cinq », souligne M. Lisée.

Une performance remarquable

Depuis cinq ans, et pour l'avenir prévisible, l'économie québécoise est la plus performante du G7



JEAN-FRANÇOIS LISÉE
Actuellement chercheur invité au Centre d'études et de recherches internationales de Paris, l'auteur est membre du Centre de recherche sur les politiques et le développement

social, de Montréal.

L'AN PROCHAIN, si l'ADQ de Mario Dumont ou le PLQ de Jean Charest remporte les élections, après une campagne où ils auront longuement soutenu que le Québec est mal géré, étouffe l'initiative et l'entrepreneuriat, confisque le capital productif et décourage le succès individuel... ils hériteront de l'économie la plus performante en Amérique du Nord, en fait de l'économie la plus performante des sept pays les plus industrialisés.

Personne ne peut nier l'embellie économique que connaît le Québec, et en particulier sa métropole, par les temps qui courent. Le taux de chômage y est désormais plus faible qu'à Toronto. Mais, habitués que nous sommes à un discours dominant sur notre incompétence collective, sur nos mauvais choix, sur les ratés présumés de notre modèle, nous sommes naturellement portés à croire que cet élan économique n'est qu'un épiphénomène, une brève aberration qui ne saurait durer.

Des chiffres têtus

Or les chiffres, eux, commencent à être têtus. Comme le démontre le tableau ci-contre, la richesse collective québécoise, mesurée par le Produit intérieur brut réel, progresse plus rapidement que celle des autres pays du G7 depuis maintenant cinq longues années. C'est vrai lorsqu'on se compare au Canada, aux États-Unis, aux principaux pays d'Europe et au Japon.

La robustesse de la croissance québécoise est telle qu'elle a été plus forte que la croissance des États-Unis pour chacune des quatre dernières années et pour chacun des pays du G7 au moins trois années sur cinq. Au total, sur ces cinq ans, la croissance québécoise a été plus du double, à 19,6 %, de la moyenne du G7, qui fut de 9,5 %. Face au G7, le Québec a pour ainsi dire « donné son 210 % ».

L'écart est encore plus net si on calcule cet accroissement par personne, c'est-à-dire si on divise cette richesse par le nombre réel d'habitants — on s'enrichit davantage si on gagne 100 \$ à deux que 100 \$ à quatre. À ce critère, le Québec a fait deux fois et demie la croissance moyenne du G7, soit 250 %. Face à la moyenne de ses voisins nord-américains, sa performance, de 110 % de la moyenne en chiffres bruts, passe à 150 % par personne.

Souignons au passage que la croissance démographique du Québec, sur ces cinq ans, fut exactement égale à la moyenne du G7. Et puisque le taux de natalité, au

ÉVOLUTION DU PIB RÉEL - QUÉBEC ET G7

Croissance en %	1997-2002 Sur 5 ans		2003-2004 Sur 2 ans
	PIB	per capita	PIB
Québec	19,6	17,5	8,2
Canada	19,5	14,4	7,8
États-Unis	15,4	9,5	7,1
France	12,6	10,2	4,7
Royaume-Uni	11,1	9,1	5,2
Italie	8,2	7,4	4,2
Allemagne	1,8	1,4	3,7
Japon	-2,2	-2,3	2,6
Moyenne Amérique du Nord	17,5	12,0	7,5
Québec/Amérique du Nord	110%	150%	110%
Moyenne G7	9,5	7,1	5,0
Québec/G7	210%	250%	160%

Sources: OCDE, Principaux indicateurs économiques, L'Observateur économique Canadien (novembre 2002), Comptes économiques provinciaux 2001/Institut de la statistique du Québec, Comptes économiques trimestriels, trim.2 2002 : deux premiers trimestres comparés à période correspondante en 2001. Prévisions 2003-04 de novembre de la Banque de Montréal pour l'Amérique du Nord et de la Commission Européenne pour l'Europe et le Japon.

Québec, est plus préoccupant qu'ailleurs, cette progression est encore plus dépendante de sa capacité à attirer et retenir des immigrants. Contrairement à une idée très répandue, l'économie québécoise exerce sur l'immigration un pouvoir d'attraction supérieur à celle de la moyenne des pays industrialisés. Si on segmente l'Amérique du reste du groupe, on constate que le Québec est en moindre progression démographique que l'Amérique, mais en plus forte progression que les autres.

Ce qui fut vrai pour les cinq der-

nières années semble vouloir se prolonger. Selon les prévisions émises en novembre par la Banque de Montréal pour l'Amérique du Nord et par la Commission européenne pour l'Europe et le Japon, le Québec sera toujours en tête de peloton pour chacune des deux années 2003 et 2004 pour lesquelles des prévisions sont disponibles. En chiffres bruts, le Québec fera 110 % de la croissance moyenne de ses voisins américains et 160 % de la moyenne du G7. Individuellement, aucun pays ne fera mieux que lui.

Puisque le Québec n'est, malheureusement, pas un pays, on pourrait légitimement prétendre que tel ou tel État, province ou région a fait mieux que lui. C'est tout à fait possible. Mais pour nous en tenir à notre principal concurrent, l'Ontario, ce n'est pas le cas. Depuis 1960, avec des hauts et des bas, le PIB per capita québécois a progressé nettement plus rapidement que l'ontarien. C'est vrai en particulier pour le dernier cycle économique ouvert en 1989 et spécifiquement pour les années 2000, 2001, 2002 et, selon les prévisions de la Banque de Montréal, pour les deux prochaines également. Difficile de ne pas voir ici une tendance lourde.

Le Québec a un autre record, celui d'être l'endroit en Amérique du Nord où les inégalités de revenus sont les plus faibles. Sait-on par exemple que le taux de pauvreté des familles, (au critère de 50 % du revenu médian réel) est de 18 % aux États-Unis, de 12 % dans l'Union européenne, de 10 % au Canada et de 9 % au Québec ?

Peut-on faire encore mieux ? Indubitablement. Le modèle québécois a beaucoup évolué depuis 10 ans, ce qui explique sans doute sa performance actuelle. Il peut et doit continuer à s'adapter et à innover. Mais il y a un risque à nier en bloc ses succès économiques et sociaux. Il y a un risque à vouloir tout chambarder dans une maison dont on apprécie pas les qualités. On s'expose à faire tomber des murs porteurs.

Santé : plus d'argent n'est pas la solution



NORMA KOZHAYA
L'auteure est économiste à l'Institut économique de Montréal (www.iedm.org).

LES COÛTS croissants du système de santé résultant du vieillissement de la population, des innovations technologiques, des nouveaux médicaments qui, tout en étant plus performants, coûtent plus chers, ne sont pas nouveaux pour quiconque a examiné la question de près ou de loin. Le gouvernement semblait cependant ignorer le problème. Lorsqu'il l'a découvert il y a quelques jours, le ministre Legault a proposé de remédier à la situation à l'aide d'une injection de 1,8 milliard de dollars dans l'immédiat et une augmentation des budgets de la santé et des services sociaux de 5,2 % chaque année par la suite.

Le taux de 5,2 % a été proposé par la Commission Clair sur la base de nombreuses études qui ont examiné les tendances démographiques et l'inflation anticipée au cours des prochaines années. Si ce taux fait consensus, il ne doit pas occulter le fait que les implications des chiffres annoncés par M. Legault sont majeures.

Le montant de 1,8 milliard représente une augmentation d'environ 10 % du budget actuel de la santé et des services sociaux, ce qui est assez considérable. Une augmentation d'une ampleur comparable a cependant déjà été observée en 1998 suite aux quelques coupures effectuées en 1995 et 1996 (le budget

de ce portefeuille avait augmenté de 1,67 milliard en 1998, ce qui représentait 12,9 % du budget de l'année précédente). Si cette augmentation a quelque peu bénéficié à notre système de santé, il faut cependant reconnaître qu'elle n'a pas donné lieu à des résultats spectaculaires.

La part des dépenses publiques en santé au Québec représentait 7,5 % du PIB en 2001-2002. Avec l'augmentation prévue de 1,8 milliard, et avec une anticipation de croissance du PIB de 5,2 % (une hypothèse très optimiste dans la mesure où le PIB n'a crû à un taux supérieur à 5,2 % que sur deux années au cours de la dernière décennie), cette part atteindrait 7,85 %. Ce dernier chiffre se compare cependant assez bien à la moyenne des autres provinces canadiennes et est, dans l'ensemble, plus élevé que dans la plupart des pays avancés.

Selon l'OCDE, la part du PIB consacré aux dépenses en santé est de 7,2 % en France, 5,9 % au Royaume-Uni et 6,6 % en Suède. Détail intéressant, ces pays ont généralement une meilleure performance de leur réseau de santé selon les différents critères compilés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La France s'est classée première en 2000, le Royaume-Uni 18^e et la Suède 23^e, tandis que le Canada ne se classait qu'au 30^e rang. L'OMS ne compile pas de données pour les provinces, mais tout indique que le classement du Québec aurait été comparable à celui du Canada.

Contre-performance

Comment expliquer cette contre-performance du Canada et du Québec ? La réponse

est complexe, mais il est intéressant de constater que tous ces autres pays permettent certaines formes de partenariats privé-public et de financement privé. Rien ne garantit donc qu'une augmentation des dépenses publiques va améliorer la situation québécoise sans une révision fondamentale de certains aspects de notre système.

Par ailleurs, même en supposant un scénario optimiste où des injections supplémentaires de fonds publics sans réformes fondamentales permettront de réduire les listes d'attente et de remédier aux différents problèmes de manque de personnel et d'équipements, l'annonce du ministre Legault ne doit pas occulter l'impact de ces mesures sur les finances publiques québécoises. Comme le communiqué du ministère le précise, on estime que les revenus du gouvernement augmenteront de 3,7 % par année en moyenne pour les prochaines années. Il s'agit d'un écart avec la croissance des dépenses en santé de 1,5 %, soit environ 300 millions de dollars par année, en plus de l'investissement initial de 1,8 milliard.

Les dépenses en santé et services sociaux comptent aujourd'hui pour plus de 40 % des dépenses de programme du gouvernement provincial et elles accaparent 41 % de ses revenus autonomes (i.e. les revenus excluant les transferts du gouvernement fédéral). Dans la mesure où le gouvernement ne veut pas procéder à une révision fondamentale de notre système, il n'a que trois options. La première est de nous replonger dans la spirale de l'endettement public. La seconde est d'imposer encore davantage les contribu-

bles québécois qui sont déjà les plus lourdement taxés d'Amérique du Nord. La dernière est de couper dans d'autres secteurs, tels que l'éducation ou les infrastructures.

Le problème des coûts croissants en santé est un problème de longue durée et il faut lui trouver des solutions durables.

Si le gouvernement choisit de taxer davantage, il faut garder à l'esprit que, comme la population vieillit, il y a parallèlement de moins en moins de jeunes pour travailler et payer les impôts. Selon les projections actuelles, le nombre de personnes âgées par personne en âge de travailler passera de son niveau actuel de 18 % à 31 % en 2020. A-t-on songé aux taux d'imposition qui seront alors nécessaires pour combler les besoins de cette population vieillissante ?

Responsabiliser les gens

L'idée de responsabiliser les gens est la bienvenue, mais la meilleure façon d'y parvenir est de donner aux individus et aux organismes les bonnes incitations. Ce processus est bien plus efficace que l'imposition de plusieurs niveaux de contrôle dont les coûts administratifs peuvent être exorbitants et dont les résultats ne sont pas garantis. Environ 24 % de l'effectif syndiqué des établissements du réseau de la santé est composé d'ouvriers et de personnel de bureau, une proportion qui semble bien élevée. La responsabilisation des consommateurs doit également emboîter le pas à celle des administrateurs et des dispensateurs de soins. Une bonne façon d'y parvenir serait de leur donner le choix de disposer de leur revenu après impôt selon leurs désirs et leurs préférences.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

L'entente



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Bien avant qu'on en arrive aux « choses graves » promises par Bernard Landry, une entente est possible sur le financement de la santé au Canada. Les premiers ministres doivent laisser de côté les effets de toge et les considérations partisans, et travailler à concilier leurs intérêts respectifs.

Les provinces veulent deux choses :

- 1) plus d'argent ;
- 2) le respect de leur compétence en matière de santé.

Le gouvernement fédéral a maintenant admis qu'il devra contribuer davantage au financement du système de santé. Reste à déterminer le montant, bien sûr, mais le plus difficile est fait.

Tous les premiers ministres du pays, y compris M. Chrétien, ont signé il y a deux ans un accord selon lequel les provinces « tiennent le rôle principal en ce qui concerne la conception, la gestion et le financement des services de santé sur leurs territoires ». Le gouvernement fédéral ne devrait donc pas avoir de mal à mettre de côté le fantasme uniformisateur de M. Romanow.

Cela dit, les provinces doivent tenir compte des objectifs déclarés du gouvernement fédéral. Ces objectifs sont au nombre de trois :

- 1) les milliards supplémentaires injectés en santé devront induire des changements fondamentaux ;
- 2) les Canadiens doivent savoir comment cet argent est dépensé (imputabilité) ;
- 3) le gouvernement fédéral doit jouer d'une partie du bénéfice politique des dépenses en santé (visibilité).

Les gouvernements provinciaux ont tous convenu que le système de santé doit être rénové en profondeur, et partagent pour l'essentiel les priorités exposées par M. Romanow. Seulement, ils ne veulent

pas qu'Ottawa décide à leur place comment ils distribueront les nouvelles sommes disponibles, et encore moins que le fédéral s'érige en police.

Une voie de compromis existe : les premiers ministres provinciaux pourraient s'engager formellement à dépenser les transferts fédéraux supplémentaires dans un certain nombre de domaines prioritaires. Elles se garderaient évidemment toute latitude quant au partage des sommes entre ces priorités.

M. Romanow suggère d'amender la Loi canadienne sur la santé pour y inscrire le principe d'imputabilité. Il n'y a aucune raison de s'engager sur un sentier aussi miné. Les premiers ministres, dont M. Chrétien, ont déjà reconnu que l'objectif d'une meilleure imputabilité est « de faire en sorte que tous les gouvernements rendent compte de leurs activités à leurs publics, et non pas l'un à l'autre ».

Les provinces ont fait beaucoup de belles promesses à cet égard, mais n'ont encore rien fait. Cette nonchalance donne beau jeu aux prétentions du gouvernement fédéral.

Les premiers ministres provinciaux doivent maintenant prendre le leadership de l'imputabilité. Ils pourraient le faire en s'engageant à distribuer dans tous les foyers de leur province un rapport annuel, détaillé mais concret et compréhensible, sur l'utilisation des

sommes consacrées à la santé, notamment en rapport avec les priorités fixées lors de la conférence des premiers ministres. Chaque rapport devrait être préparé, ou au moins approuvé, par le Vérificateur général de la province concernée. Voilà pour l'imputabilité.

Les rapports provinciaux devraient bien sûr faire clairement état des contributions fédérales. Voilà pour la visibilité.

■ ■ ■

Une entente conclue sur ces bases satisfait les préoccupations légitimes des deux ordres de gouvernement. Si l'une ou l'autre des parties exigeait davantage, elle ferait preuve d'une impardonnable indifférence à l'égard des milliers de Canadiens malades qui attendent qu'on les soigne.

Une telle entente satisferait les préoccupations des deux ordres de gouvernement.

Taille réduite



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

Il serait exagéré de dire qu'un vent de simplicité volontaire souffle sur la Caisse de dépôt et placement du Québec — après tout, le bas des Québécois dispose de 133 milliards d'actifs — mais une chose est certaine : l'époque des rêves de grandeur est définitivement révolue.

Pour la deuxième fois en l'espace de trois mois, le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Henri-Paul Rousseau, convoque les médias pour annoncer des changements majeurs dans le fonctionnement de l'institution.

Le nombre de filiales est réduit de moitié et à ce chapitre personne ne va pleurer la disparition de Montréal Mode International ; huit bureaux sur 11 seront fermés à l'étranger, ne restant que ceux de Paris, Hong Kong et Los Angeles ; et enfin, 138 personnes seront licenciées, soit 14 % de l'effectif.

Les rapports continuellement défavorables sur la Caisse n'ont pas donné le choix au nouveau dirigeant : il devait agir rapidement et de manière radicale. Il a très bien fait de s'exécuter en début de présidence. Ses explications détaillées permettent de confirmer les dépassements de coûts signalés par notre quotidien il y a dix jours. De 102 millions annoncés en avril 2000, la construction du nouveau siège social est passée à 283 millions de dollars. Mais, pour empêcher que le coût du complexe immobilier ne dépasse ce montant, la Caisse doit renoncer à occuper un des édifices prévus dans le quartier international de Montréal et elle doit le transformer plutôt en espaces locatifs afin de dégager des revenus.

Le nouveau patron refuse de faire des reproches publics à son

prédécesseur ; bon diplomate, il dira que l'administration antérieure poursuivait ses objectifs de manière éparpillée. « La Caisse doit se concentrer sur sa mission fondamentale pour mieux servir ses déposants et mieux performer », a-t-il rappelé.

Il n'y a pas que du noir dans l'héritage de Jean-Claude Scraire : M. Rousseau tient notamment à conserver une partie de la vocation internationale de l'organisme québécois. Le Canada ne représente que 2,5 % du capital boursier mondial, un marché trop petit pour la taille de la Caisse ; celle-ci doit placer absolument une partie de ses dépôts à l'étranger.

La direction soumettra ses recommandations au gouvernement en 2003 dans le but de modifier la loi constitutive de l'organisme. Plusieurs changements sont souhaitables.

Le mandat actuel du président est de 10 ans. Il serait bon de le raccourcir : le nouveau venu penche lui-même en faveur d'un terme de sept ans.

Henri-Paul Rousseau a promis plus de transparence et une bonne façon d'y arriver serait que la Caisse divulgue les résultats sur sa performance et ses placements à tous les six mois au lieu de le faire une fois par année comme c'est le cas présentement. En 2001, la Caisse a dégagé un rendement négatif de 5 % et cette année encore le bilan sera dans le rouge. Les chiffres définitifs ne seront connus qu'en mars prochain.

Enfin, la présidence du conseil et le poste de chef de la direction devraient être confiés à des personnes séparées.

À court terme, les informations transmises à la population québécoise et aux cotisants permettant de rétablir la crédibilité et la fierté envers l'institution. Mais, beaucoup reste à faire et le nouveau président en convient. Il faudra des années avant que les nouvelles orientations ne prennent forme complètement.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

D'un fantôme à l'autre

IL DEVIENT de plus en plus évident que le gouvernement Landry est désespéré, à bout de souffle et en pleine déroute. Après avoir cavalièrement mis Guy Chevrette à la porte, on le fait rentrer au bercail pour ramener la paix avec les Cris et on le perd dans la brousse. On sort des boules à mites Jacques Parizeau. Jacques Léonard émerge de son placard pour appuyer son ancien chef en catastrophe. On fait de Gilles Vigneault le responsable du cri de ralliement pour fouetter les troupes qui désertent le navire en perdition. Quel autre fantôme ira-t-on dénicher ? Bernard Landry fourbit ses armes pour une autre guerre de drapeaux avec Ottawa avant même que les discussions commencent. Le premier ministre parle maintenant d'ajouter un autre ministre, cette fois de la souveraineté. Et que dire de Paul Bégin ? Le « loose cannon » crie son dépit sur tous les toits et s'égosille pour ne rien dire. Dieu, que c'est long 300 jours !

MARIA R. LAFLÈCHE
Anjou

Le temps d'oser

ON Y EST encore, dirait-on... « Une sacrée bataille » et (...) des choses graves se préparent ». Peut-on vraiment compter là-dessus ? Peut-on croire qu'il va enfin se passer quelque chose de significatif, déterminant et durable tout à la fois ?

La nouvelle sortie menaçante de Bernard Landry, dimanche, évoque le commentaire de René Lévesque, le soir du 15 novembre

1976, voulant qu'on ne se laisserait tout de même pas « manger la laine sur le dos ». Qu'attend donc le gouvernement québécois pour faire preuve de maturité et, partant, pousser le peuple dans la même voie ?

Le moment est venu pour le peuple de choisir. Tant que des souverainistes dits convaincus montreront n'être pas sérieux en jouant au chat et à la souris, on restera dans l'impasse qu'on connaît présentement. Si l'on veut en sortir, il faut oser. Oser, en l'occurrence, c'est aujourd'hui, pour le gouvernement du Parti québécois, amener les citoyens et citoyennes à choisir pour vrai. Or, pour qu'on puisse choisir pour vrai, il va falloir qu'on soit vrais du côté des politiques. Sans quoi, on continuera de patauger, de s'enliser et de se ridiculiser.

DENIS BEAULÉ
Montréal

Marge d'erreur, vous dites ?

SI LÉGER Marketing n'a pas trafiqué les résultats de son dernier sondage, cette maison fait la preuve une fois de plus de son incompétence. CROP et SOM arrivent à des conclusions totalement différentes de celles de Léger Marketing pour des sondages réalisés à peu près durant la même période.

L'évidence crève les yeux : Léger Marketing a voulu créer l'illusion que l'ADQ est en baisse importante et que le PQ s'approche sérieusement des deux autres formations. Alors que CROP nous dit que le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement n'est que de 33 %,

celui de Léger Marketing avoisine les... 50 %. Marge d'erreur, vous dites ? À la télé, Jean-Marc Léger a eu le culot de dire que, de toute façon, les prochains sondages allaient lui donner raison. Je n'en ai aucune preuve mais je dis que Léger Marketing a probablement voulu fouetter les troupes péquistes et semer le doute au sein de l'ADQ. Résultat : ses dirigeants ont semé le doute sur la qualité des sondages de cette maison !

ROGER BOUDREAU
Mont-Joli

Plus vite que son ombre

BERNARD LANDRY est le Lucky Luke de la bureaucratie. Il crée plus de ministères que son ombre. Il en préconise déjà un trente-septième, celui de la souveraineté. Et tant qu'à y être, pourquoi notre premier ministre ne créerait pas un trente-huitième ministère, celui de l'élaboration de nouveaux ministères. Un « Lucky Luke » qui par contre est un vrai Dalton avec nos impôts quand c'est le temps de payer ses ministères qu'il élabore plus vite que son ombre.

MATHIEU GAUDREAU

Comme dans les hôpitaux ?

LE PARTI québécois propose la gratuité totale pour les étudiants universitaires. Gratuité pour tous. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, doit-on s'attendre à voir les corridors des universités remplis de gens en attente comme dans les hôpitaux ?

L'Acadie

RENÉ LÉVESQUE

C'est juste notre argent !

DEUX CONGRÈS s'achèvent... Deux visions se dégagent... L'éternel affrontement déjà se profile !

D'un côté, M. Chrétien ! Il veut laisser à ce pays un héritage qui sera sa marque personnelle et, bien sûr, c'est là quelque chose de tout à fait légitime. Cet héritage, donc, ce serait celui d'un système de santé le meilleur possible. On ne peut que l'en louer. Par ailleurs, le plan d'action doit venir d'Ottawa... Ma foi, ce peut être un point de vue tout aussi légitime et défendable. Et pourtant...

De l'autre côté, M. Landry ! Il veut être prochainement le premier ministre « élu » du Québec et promet de défendre les intérêts de tous les Québécois. Voilà, encore ici, quelque chose de tout à fait légitime. Son engagement, donc, sera de sauvegarder le principe de la compétence du gouvernement provincial en matière de santé. Peut-on l'en blâmer ? En ce sens, le plan d'action doit venir du Québec... Eh bien, voilà qui n'apparaît pas illégitime non plus. Et pourtant...

Et pourtant, au coeur de chacun des deux points de vue, il y a... le financement ! Après six ans d'une évasion qui prenait presque le visage d'un vol, Ottawa se dit prêt à verser les sommes depuis si long-



En matière de santé, Bernard Landry et Jean Chrétien partagent le même objectif, mais se retrouvent dos à dos quant aux moyens d'y parvenir.

temps urgentes et nécessaires ! Après six ans d'une situation de chaos maintes fois répétée, Québec envisage l'inaacceptable et refuserait l'argent d'Ottawa pour la sauvegarde d'un principe !

Allooooo ! Ça va pas, hé ! C'est de mes dollars à moi dont il est ici question ! C'est notre argent à nous qu'Ottawa se dit prêt à nous retourner à condition que... ! C'est ce même argent que Québec entend refuser parce que... ! Je sens que je deviens mauvais ! Je sens

même que tous les Québécois pourraient devenir très mauvais ! Disons-le une autre fois : Ce n'est pas l'argent d'Ottawa, ce n'est pas l'argent de Québec, c'est l'argent du peuple... Et vous n'êtes certainement pas sans savoir, messieurs les députés et ministres, que le peuple, quand il se sent trahi ou humilié par ses élus, il peut entrer une de ces colères...

Évitons donc ces foudres dont on entend sourdre les premiers éclats ! Dans mon milieu familial, dans mon milieu de travail, dans mon milieu social, je n'entends qu'une voix, et qui dit : C'est notre argent que nous avons placé, et notre argent, nous l'avons placé pour assurer et maintenir notre santé à nous, notre santé à tous ! Nous ne vous demandons pas, nous ne vous disons pas, nous vous enjoignons de rendre notre argent disponible, messieurs d'Ottawa, d'utiliser notre argent et tout de suite, messieurs de Québec. Et cette simple justice, nous la voulons pour que notre système de santé redevienne le plus efficace possible, pour que les soins de santé nous soient aisément et totalement accessibles !

MICHEL BOURQUE
Varembes

Forum

Le « recentrage » de la Caisse de dépôt

HENRI-PAUL ROUSSEAU

L'auteur est président du conseil et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Nous vous présentons ici deux extraits de sa conférence de presse d'hier, un portant sur le recentrage de la Caisse et l'autre sur les projets de construction en cours dans le Quartier international.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



L'énergie du désespoir

Dans l'expression « énergie du désespoir », il y a désespoir, mais il y a aussi énergie.

Ainsi, à quelques mois d'une campagne électorale qui risque de se solder par une défaite retentissante, le premier ministre Landry fait comme ceux qui n'ont plus rien à perdre. Il donne un coup de barre et joue ses dernières cartes. L'audace a remplacé la prudence et les attermoissements qui avaient marqué sa première année à la tête du PQ.

■ ■ ■

L'exercice a commencé au Conseil national du parti, qui se déroulait samedi et dimanche à Québec et qui sera vraisemblablement l'avant-dernier avant les élections.

En fait, on avait l'impression que la table était déjà mise pour la prochaine campagne.

Un enjeu : la santé. Un ennemi : le gouvernement Chrétien qui, dit M. Landry, « nous étrangle » à l'heure où le réseau de la santé et des services sociaux crie famine.

On sait que M. Chrétien se promet de suivre l'esprit sinon la lettre des recommandations du rapport Romanow, cet inique document qui voit le système actuel comme une intouchable vache sacrée, le fédéral comme le noble gardien de la santé publique, et les provinces comme de vulgaires exécutants dans un domaine où elles ont pourtant toutes les responsabilités.

On peut douter que les compromis qui ressortiront de la rencontre des premiers ministres, en janvier, donneront satisfaction au Québec. La table est donc mise pour un affrontement majeur, certains allant jusqu'à prédire que les élections pourraient être déclenchées plus tôt que prévu — dès mars par exemple —, dans la foulée de l'échec des pourparlers entre Québec et Ottawa.

Le fait que les deux partis d'opposition, à l'Assemblée nationale, soient sur la même longueur d'onde, va renforcer la position du gouvernement Landry face à Ottawa, mais cette belle unanimité comporte un danger électoral. Car si le PQ voulait faire une sorte d'élection référendaire sur le déséquilibre fiscal dans la santé, l'ADQ et le PLQ auront beau jeu de dire qu'ils pensent de même mais sont mieux placés pour faire débloquer les choses parce qu'ils n'ont pas d'arrière-pensée souverainiste.

■ ■ ■

Sur la souveraineté, justement, M. Landry a tout fait pour calmer ses troupes. Non seulement ressuscite-t-il le Conseil sur la souveraineté en y déléguant deux cautions de taille, l'ancien ministre Jacques Léonard, indépendantiste de la première heure, et Jacques Parizeau, qui reste le chef spirituel du mouvement, il a trouvé en plus une façon astucieuse de financer le Conseil sans se faire accuser d'utiliser les fonds publics à des fins partisanes. Les dons seront déductibles d'impôt, au même titre que les contributions au Conseil pour l'unité canadienne qui bénéficie des mêmes avantages fiscaux. À cela s'ajoute un don du PQ d'un quart de million, un site Web, un plan d'action, etc.

Les « purs et durs » ont beau accuser le gouvernement de confier le travail de promotion de la souveraineté à des « sous-contracteurs » au lieu de s'en charger lui-même, leurs protestations feront long feu si les Léonard et les Parizeau s'estiment satisfaits.

De toute façon, pour le grand public, où est la différence ? Le Conseil de la souveraineté, dans ses diverses versions, a toujours été directement associé au PQ, parce qu'il en est l'acteur le plus important et qu'on ne peut imaginer que le Conseil s'engagerait dans des voies qui s'écarteraient de la ligne du parti.

D'ailleurs, on voit mal comment M. Landry pourrait parler davantage de souveraineté. Samedi en tout cas, il y revenait sans cesse. Kyoto ? Ce serait plus économique si le Québec était souverain ! Idem pour l'exploration des ressources gazières et pétrolières de la Gaspésie... On parle même de la nomination d'un ministre responsable de la « démarche » souverainiste, lequel siégerait au comité des priorités !

Mais évidemment, ce qui fait bondir d'enthousiasme les militants péquistes n'aura pas nécessairement le même effet dans la population, qui, s'il faut en croire les sondages, en a assez de cette agitation en vue d'un objectif qui ne répond pas aux besoins d'aujourd'hui.

■ ■ ■

Bernard Landry s'occupe aussi de sauver sa propre peau, pour faire échec aux militants et députés que le désespoir poussait à rêver d'une course au leadership avant les élections.

Dans un geste qui rappelle la nomination de Lucien Bouchard comme négociateur en chef de la campagne référendaire de 1995, M. Landry a nommé Pauline Marois organisatrice en chef de la prochaine campagne, en y associant François Legault, qui a des appuis chez les jeunes péquistes. Et c'est un quatuor (dont le dernier luron sera le ministre Boisclair) qui sera à l'avant-plan de la campagne... un quatuor qui, comme par hasard, comprend les principaux aspirants au leadership !

Finalement, le premier ministre lançait hier un livre intitulé *La Cause du Québec*. Le contenu n'a rien de fracassant, s'agissant d'un recueil d'anciens discours et articles dont certains datent d'une vingtaine d'années. La photo de la page couverture, toutefois, est bien actuelle : on y voit Landry, souriant et optimiste, faisant contre mauvaise fortune bon coeur et projetant l'image d'un homme fidèle à ses idéaux mais les pieds fermement vissés au sol.

Des décisions ont conduit à un certain éparpillement

LES ORIENTATIONS que je présente aujourd'hui consistent à recentrer les activités de la Caisse sur sa mission fondamentale de gestionnaire de fonds et sur la recherche de meilleurs rendements sur les avoirs des déposants.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, toutes les ressources et les énergies de l'organisation seront mises à contribution pour poursuivre cet objectif.

Je considère ce recentrage important indépendamment du contexte économique difficile que nous avons connu au cours des derniers mois. Ce contexte nous incite simplement à agir plus rapidement.

Je tiens à dire que je comprends très bien que certaines des activités actuelles de la Caisse soient le résultat d'initiatives qui pouvaient être considérées comme légitimes, surtout dans le contexte de marchés financiers très favorables. Mais je crois que cela a conduit à un certain éparpillement — plus ou moins grand selon les points de vue — mais qui ne favorise pas la concentration de l'organisation sur sa mission première.

Dans les grandes lignes, ce recentrage se traduira principalement par :

- > des priorités mieux définies dans nos activités d'investissement ;
- > un resserrement des fonctions de la gestion de risques ;
- > un resserrement de la gestion administrative ;
- > une réduction du nombre de filiales ;
- > une réduction de 11 à 3 du nombre de bureaux d'affaires à l'étranger ;
- > et l'abolition de 138 postes sur les 958 que compte la Caisse (en excluant les filiales immobilières), soit une diminution de 14 % des effectifs.

> Le recentrage s'accompagne aussi d'un nombre significatif de changements au niveau de la direction de la Caisse.

Ces mesures se traduiront par des économies récurrentes annuelles de 22 millions dans nos frais d'exploitation. Le coût non récurrent de ces mesures est estimé à 10 millions.

La mise en application de ces décisions se fera entre maintenant et la mi-avril. Dans la plupart des cas, les mises à pied sont effectives immédiatement, mais certaines personnes resteront en poste jusqu'au printemps pour nous aider à faire une mise en oeuvre ordonnée des nombreux changements.



Henri-Paul Rousseau

Confusion dans les chiffres

LES PROJETS en cours dans le Quartier international comportent deux facettes :

> d'abord le projet du Centre CDP Capital, un immeuble à vocation administrative, destiné à loger les employés de la Caisse et de ses filiales immobilières à Montréal ;

> ensuite, trois projets à caractère commercial — destinés à produire des revenus profitables —, soit un stationnement public, un hôtel et un immeuble à bureaux (Édifice MECO). (...)

Le projet actuel du Centre CDP est devenu trop grand pour la Caisse. Il avait été planifié sur la base de projections de croissance du personnel faites avant l'effondrement des marchés financiers. On prévoyait y aménager quelque 1900 bureaux et postes de travail. Aujourd'hui, à la suite du recentrage que nous avons amorcé, les besoins de la Caisse et de ses filiales sont significativement inférieurs aux prévisions. Ces nouveaux besoins sont estimés à 1300 bureaux et postes de travail. En conséquence, l'édifice Herald sera libéré et sera transformé en espaces à bureaux locaux. Cette mesure a pour effet de transférer 20 millions du budget du Centre CDP, qui s'établit maintenant à 263 millions, vers le budget des projets commerciaux à revenus, qui passe de 79 millions à 100 millions.

Cela dit, la semaine dernière, j'ai constaté, comme vous tous, que la Caisse avait fait état d'un chiffre de 102,5 millions dans un communiqué émis lors de l'annonce du projet en juin 2000. C'est donc dire qu'il y a eu de la confusion et la Caisse doit en tirer des leçons. Dans les faits, le budget global du Centre CDP (approuvé par le conseil) était beaucoup plus important.

Tout indique que ce montant de 102,5 millions correspond à ce que les gestionnaires du projet appellent le « coût de construction direct » établi sur la base des toutes premières esquisses. Ce paramètre n'inclut que les coûts de l'immeuble à l'état brut. Il n'inclut ni le coût des terrains, ni l'aménagement des locaux, ni le financement, ni l'architecture, ni l'ingénierie, ni la les permis, ni les frais juridiques, ni les contingences.

Ce chiffre était donc une donnée incomplète, prématurée et, en rétrospective, je ne peux que constater que de l'utiliser, même en juin 2000, pour évoquer les coûts du projet a été un geste « imprudent ». Pour moi, cette situation illustre la nécessité pour la Caisse de mettre en place un cadre plus rigoureux et des règles plus contraignantes en matière de communication, d'information, de divulgation. (...)

Juste un mal de dents?

La publicité gouvernementale « Au service de votre santé » fait montre d'une irresponsabilité confondante



ROBERT SALOIS
L'auteur est président de l'Ordre des dentistes du Québec.

AU MOMENT où nous sommes confrontés à une situation critique touchant le manque d'accès à des soins dentaires urgents pour plus de 200 enfants en bas âge, au moment où le ministre de la Santé et des Services sociaux applique la politique des « quotas » sans égard pour des situations particulières, son ministère se lance dans une vaste campagne promotionnelle pour appuyer la distribution dans les foyers québécois d'un fascicule intitulé « Au service de la santé ».

Ce fascicule prétend nous montrer « comment accéder aux services de santé ». S'il peut être de quelque utilité, tant mieux. Je suis cependant consterné par le « blitz » médiatique que nous assène le MSSS pour annoncer la parution du guide en question. Cette publicité doit être dénoncée, non seulement parce qu'elle implique des coûts importants qui auraient pu être utilisés à meilleur escient, mais aussi parce que le message véhiculé est d'une irresponsabilité confondante.

Nul n'est besoin d'être expert pour estimer les coûts reliés à une campagne promotionnelle impliquant les journaux, la radio et la télévision durant quelque deux semaines. Comment pourrait-on, à présent, justifier un refus d'allouer les sommes requises à ces traitements qui doivent être exécutés à des enfants sous anesthésie générale et qui tardent, faute de fonds ?

J'avance même qu'avec le montant total des sommes engagées dans cette entreprise pour le moins inopportune, tous les enfants inscrits sur toutes les listes d'attente d'anesthésie générale auraient pu être traités. Où sont rendues nos priorités ? Nous soignons notre image au lieu de faire soigner nos enfants.

Était-il nécessaire de faire tant de frais pour

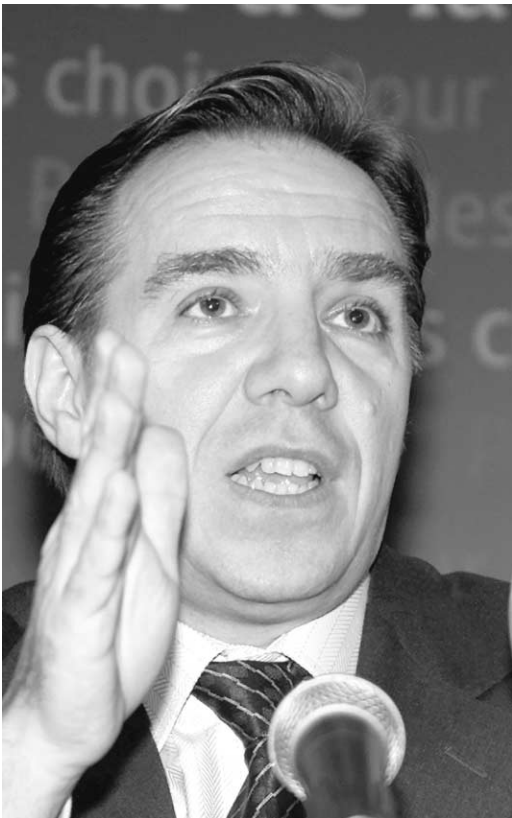
nous inviter à lire le fameux fascicule, d'autant plus qu'il a été distribué dans tous les foyers par la poste ? pour nous présenter ce bon père de famille, qui ayant craint que son bébé soit sérieusement malade, a été rassuré lorsqu'une des ressources répertoriées au fascicule en question lui eut affirmé que « une chance, c'était juste ses dents » ! Pardon ? J'ai sûrement mal entendu. Voulez-vous répéter ? Et on a répété, à satiété.

Dans *La Presse*, sur 2/3 de page, on retrouve le bébé en question, en pleine crise de larmes. Rassurez-vous bonnes gens, ne soyez pas dupes de ces larmes, car la légende nous dit : « Une chance que c'est juste ses dents. ». Juste ses dents qui percent... ? Juste ses dents qui sont cariées... ? Juste ses dents qui ont des abcès... ?

Leur est-il venu à l'idée, à ces gens du ministère de la Santé, que les enfants peuvent aussi souffrir, comme les adultes, de douleurs causées par des problèmes dentaires, inflammations et infections ? Je les mets au défi de soutenir, devant quiconque a déjà connu les douleurs reliées à un abcès dentaire que, finalement, il a été chanceux que ce ne soit que « juste une dent ».

Leur est-il venu à l'idée de s'informer des conséquences des manques de traitements chez les enfants en bas âge, sur leur développement et leur santé en général ? Est-ce que les enfants doivent continuer à souffrir parce que c'est juste des dents ? « Juste des dents de bébé, qui vont tomber » comme on disait avant 1950, dans ce moyen-âge québécois de la santé dentaire, où, de caries en extractions, on se retrouvait avec une population majoritaire de jeunes adultes édentés.

Comment allons-nous, comme dentistes et comme société, demander aux parents de s'occuper de la santé dentaire de leurs enfants quand le ministère de la Santé manifeste une attitude aussi irresponsable ? Après avoir décréto que les enfants n'avaient pas besoin d'exams à tous les six mois, voici qu'on affiche ses couleurs en ce qui a trait à la dentition. Je suis estomaqué de cette inconscience systématisée qui illustre, en sept mots d'une formule-choc, une logique déci-



François Legault

sionnelle pour le moins inquiétante. La distance entre le ministère et la réalité de la maladie et des besoins semble sidérale.

Je suis convaincu que le ministère n'a pas voulu agir avec mépris vis-à-vis la santé dentaire. Cependant, l'effet négatif de la publicité faite en son nom pourra être ressenti à très long terme. Chacun sait que le succès d'un message publicitaire se mesure en ce qui en reste lorsque tous l'ont oublié. Ce qui en restera sera, à mon avis, non pas que le gouvernement est un bon père pour nous, mais plutôt que les dents, c'est finalement peu important. Cette perception n'affectera pas les parents pour qui la santé dentaire de leurs enfants ne sera pas remise en question. Par contre, quel sera l'effet chez ceux qui n'ont pas la même compréhension et dont la négligence ou l'ignorance n'en seront qu'encouragées ? Qui paiera en fin de compte ? Les enfants, en premier, et la société en second. (...)

| L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES EN CONGRÈS |

Les agriculteurs se souhaitent paix... et argent!

Le président de l'UPA dit avoir senti quelques affinités du côté de l'Action démocratique du Québec

JUDITH LACHAPELLE

QUÉBEC — Même si la panoplie de mesures annoncées cette année par le ministère de l'Environnement vise à prévenir la pollution d'origine agricole, les agriculteurs semblent trouver que le gouvernement leur en demande beaucoup, selon le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Laurent Pellerin. Et c'est ce qui expliquerait pourquoi bon nombre décident de simplement laisser tomber le métier.

Avec une année marquée notamment par un resserrement des normes environnementales et un moratoire sur la production porcine assorti d'audiences publiques, les délégués de l'UPA se réunissent pour leur 78^e congrès annuel à partir de demain à Québec et demandent « qu'on les laisse respirer un peu ».

« J'ai parcouru le Québec toute

l'année et j'ai rencontré des milliers et des milliers d'agriculteurs, a raconté hier M. Pellerin. Ce que j'ai vu, c'est une certaine exaspération des producteurs agricoles face aux pressions qu'on exerce sur eux. »

Cette exaspération se manifesterait surtout contre toute la « paperasse » à laquelle doivent se soumettre les agriculteurs pour prouver qu'ils respectent les normes québécoises. « C'est devenu extrêmement compliqué d'exercer le métier d'agriculteur ! déplore M. Pellerin. La situation actuelle est pénible et des agriculteurs se découragent. » L'équivalent de deux producteurs laitiers par jour abandonnent la profession, dit M. Pellerin. Ceux qui restent doivent grossir s'ils veulent s'adapter aux dernières technologies et séduire la relève. Les producteurs laitiers sont aussi tentés de revendre chèrement leur quota (qui vaut aujourd'hui 30 000 \$ par kilo de matières grasses produites) à des producteurs

qui en ont les moyens plutôt que de léguer leur entreprise. Ainsi, si la production de lait n'a pas diminué au Québec, le nombre de fermes a dégringolé.

Laurent Pellerin dit déplorer que certaines stratégies annoncées par le ministère de l'Environnement concernant un resserrement des normes environnementales sans que des « stratégies d'accompagnement » et des « engagements financiers à long terme » aient suivi. Pourtant, le ministère de l'Agriculture a toujours dit qu'il y aura des mesures financières pour aider les producteurs agricoles à se conformer aux règles, notamment concernant un éventuel équipement pour traiter les lisiers de porc.

« C'est sûr que la porte n'est pas fermée », a reconnu Laurent Pellerin. Mais ce qui a été « annoncé et livré » jusqu'ici est « le même argent depuis le sommet de Saint-Hyacinthe » l'an dernier, dénonce M. Pellerin. Faux, répond le minis-

tère de l'Agriculture, qui répète que les 257 millions sur trois ans qui ont été annoncés en juin (en même temps que l'annonce du temps d'arrêt de la production porcine) sont de nouveaux dollars devant être distribués aux agriculteurs. « On comprend les inquiétudes de l'UPA, mais on estime que les moyens sont là et qu'il y en aura d'autres qui sont annoncés ultérieurement », a précisé Frédéric Krikorian, attaché de presse du ministre Maxime Arseneau.

Vers les élections

Dernière « paperasse » à avoir atterri sur le bureau du président de l'UPA, la politique sur l'eau annoncée la semaine dernière par le ministre de l'Environnement, André Boisclair. Laurent Pellerin dit qu'il a l'impression que cette mesure sert « à se faire de la politique sur le dos de l'eau » et que même si cette politique ne contenait rien qui n'avait pas déjà été annoncé concernant les activités agricoles,

« On est à la veille d'élections, personne n'est dupe », dit M. Pellerin pour expliquer l'avalanche de mesures concernant l'agriculture. L'UPA a établi des contacts avec les trois principaux partis politiques qui sont en train de peaufiner leurs positions sur l'agriculture. « On le sait, les élections vont se jouer en région et nos membres, ils sont en région », dit M. Pellerin, qui n'a pu s'empêcher de décocher une flèche vers l'Union paysanne en ajoutant « qu'il y avait bien quelques faux paysans dans le Plateau »...

Aucune promesse révolutionnaire n'est encore venue de l'opposition, mais Laurent Pellerin dit avoir senti quelques affinités du côté de l'Action démocratique. « Mario Dumont est un agriculteur, membre en règle de l'UPA. Il connaît bien le milieu rural, il comprend l'exaspération des agriculteurs aux prises avec la paperasse et il est en faveur d'une simplification des démarches. »



L'Acura 1.7EL

278 \$* / mois

22 000 \$**

Pourquoi attendre après Noël ?

3101230A

C'est déjà le **26** décembre

CHEZ ACURA

Chez les concessionnaires Acura, la frénésie du 26 décembre nous habite déjà. En fait, tous les jours en décembre seront pour nous des lendemains de Noël. Alors profitez-en pour venir faire un tour de piste au volant de la fougueuse 1.7EL 2003 ou pour mettre la main sur un de nos derniers modèles 2002, offerts à prix vraiment réjouissant.



ACURA

ACURA VOS CONCESSIONNAIRES FIABLES

WWW.ACURA.CA

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E.,
Anjou

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean,
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.,
Montréal

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O.,
Brossard

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey,
Laval

*Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3563E) 2003 neuve. Total des paiements de 16 718 \$. Un acompte de 3 374 \$ et un premier versement sont requis. Option 0 \$ comptant aussi offerte. Le modèle offert peut différer de la photographie. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

**P.D.S.F. de 22 000 \$ pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3563E) 2003 neuve. Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 1^{er} au 31 décembre 2002.